

# Le cordon sanitaire politique

Le cordon sanitaire politique consiste à tenir l'extrême droite à l'écart du pouvoir : sur ce plan-là, ces trente dernières années, il a tenu vaille que vaille. Mais qu'en sera-t-il au lendemain du 9 juin ? Le cordon visait aussi à empêcher les fascistes de contaminer le débat et les idées politiques. Et là, il y a belle lurette qu'il est mis en échec...

Isabelle Philippon (CSCE)

Il y a cordon sanitaire et cordon sanitaire. « Sanitaire », ça au moins, c'est clair : il est bien question de salubrité publique, de préserver la santé de la démocratie. Comment ? Grâce à un cordon. Et c'est là que les choses se corsent. De quel cordon parle-t-on ? Car de « cordon », il y en a deux types. Il y a le « cordon sanitaire politique », d'une part, et le « cordon sanitaire médiatique », de l'autre, une appellation pas très heureuse dans ce cas-ci, et qui prête à confusion. Et ce d'autant plus que le cordon sanitaire politique comporte, lui-même, un volet médiatique. De quoi s'égarer, confondre, parler de l'un en pensant à l'autre, ou penser à l'un en parlant de l'autre. Bref, un peu de clarté s'impose. Reprenons donc, en commençant par le cordon sanitaire politique, le seul, en fait, qui constitue un vrai cordon, et solide avec ça, puisque voici plus

de trente ans qu'il résiste, même s'il s'est effiloché ici ou là, plus ou moins légèrement, mais sans jamais lâcher... en tout cas jusqu'à présent. Et tous les démocrates du pays croisent les doigts pour qu'il résiste encore après les élections du 9 juin, pressenties comme traumatiques pour les démocrates, c'est-à-dire victorieuses pour le Vlaams Belang. Et qu'il résiste aussi – car il sera sans doute soumis à plus de pressions encore dans plusieurs localités flamandes - au lendemain des élections communales du 13 octobre prochain.

Petit retour en arrière. Tout démarre au lendemain des élections communales du 9 octobre 1988 : le Vlaams Blok (depuis lors rebaptisé en Vlaams Belang) réalise de spectaculaires avancées dans plusieurs communes, notamment à Anvers.

Quelques mois plus tard, le 10 mai 1989, les partis social-chrétien, socialiste, libéral et écologiste flamands, ainsi que la Volksunie, soit les cinq principaux partis du nord du pays, signent un texte dans lequel ils s'engagent à ne jamais faire alliance avec le Vlaams Blok, à quelque niveau de pouvoir que ce soit (1). L'expression « cordon sanitaire politique » fait son entrée dans le vocabulaire politique. Passons sur le fait que, quelques semaines plus tard, plusieurs signataires dénoncent l'accord fraîchement signé : dans les faits, le Vlaams Blok reste écarté du pouvoir.

## Le Zwarte zondag

Le 24 novembre 1991, date des élections législatives et provinciales, l'extrême droite réalise une percée qualifiée alors d'« historique » : surtout en Flandre, où le Vlaams Blok recueille

## ANATOMIE D'UN CORDON

Coup de projecteur sur le cordon sanitaire médiatique, source de certains malentendus et traditionnellement sur le grill à l'approche d'élections.

L'extrême droite est aux commandes en Hongrie et en Italie. Elle participe au gouvernement en Finlande. En Suède, un gouvernement minoritaire composé des partis de droite a pu se constituer au lendemain des élections de 2022, grâce à son soutien. Elle trépigne devant la porte du pouvoir en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, et on en passe.

Le Belgique n'est pas à l'abri : à la veille des élections législatives, régionales et européennes du 9 juin, et à l'avant-veille des élections communales du 13 octobre prochain, les démocrates s'inquiètent de la nouvelle montée en puissance des partis d'extrême droite. Particulièrement du côté flamand, où le Vlaams Belang (VB) est donné à près de 30%. Ce qui veut dire, aussi, que le « cordon sanitaire » risque d'être prochainement

soumis à rude pression.

Le « cordon sanitaire » ? L'expression désigne – on fait court – l'engagement politique pris par des partis francophones et flamands (sauf la N-VA) de ne pas gouverner avec l'extrême droite. Jusqu'ici, ce « cordon politique » est (presque) totalement respecté. Mais dans les prochaines semaines la N-VA (donnée à environ 20%) pourrait être tentée de composer une majorité régionale « nationaliste » avec le Vlaams Belang. On imagine sans peine la tempête politique qui s'ensuivrait à l'échelon fédéral... Du côté francophone, où l'extrême droite reste groupusculaire – on n'a pas dit inexistante -, il n'y a évidemment actuellement pas grand mérite à respecter le cordon sanitaire politique. Mais nous ne sommes pas à l'abri d'un sursaut – d'une alliance ? – des partis d'extrême droite en juin, ni de leur implantation, ça et là, au niveau local, au

# plus que jamais sous tension

la voix d'un électeur sur dix et remporte 12 sièges sur 212 à la Chambre des représentants – à cette époque, on jugeait cela catastrophique -, mais aussi, dans une moindre mesure, en Wallonie, où le Front National réalise une percée et envoie un élu au Parlement. Cette date du 24 novembre 1991 – qualifiée de « zwarte zondag », « dimanche noir » en français - est restée imprimée dans les mémoires comme un cataclysme, un coup de grisou. A partir de là, les partis démocratiques reprennent leurs cogitations visant à maintenir l'extrême droite à l'écart du pouvoir. Ils sont encouragés dans cette voie par les milieux associatifs mobilisés contre le racisme, qui enjoignent les élus démocratiques à s'engager à ne jamais conclure d'accord avec l'extrême droite.

Les partis flamands agissent sans tarder : en 1992, le Conseil flamand adopte, à la très large majorité, une

motion jugeant le programme du Vlaams Blok « pour la solution du problème des étrangers » contraire à la Convention européenne des droits de l'Homme. Dans la foulée, les cinq partis flamands qui avaient signé le premier texte en mai 1989 concluent un nouvel accord : il exclut l'extrême droite de toute coalition politique ; il prévoit aussi que les partis démocratiques ne compteront jamais sur l'appoint des voix de l'extrême droite pour faire passer un texte de loi, et enjoint les élus démocratiques à ne pas « fréquenter » les élus d'extrême droite. Ce pacte a été réaffirmé en mai 2000 dans une « charte pour la démocratie ». Un « détail » qui a toute son importance : la N-VA est née en 2001 de l'éclatement de la Volksunie ; le parti de Bart De Wever n'a donc jamais été partie prenante de cette charte, et ne s'est jamais engagé à respecter le cordon sanitaire politique...



## La difficile réalité flamande

Disons-le d'emblée : l'intention de ne pas frayer avec les élus d'extrême droite n'a jamais été suivie d'effets en Flandre. « Ce volet-là du cordon sanitaire politique ne dépend pas seulement des partis, souligne le philosophe Vincent de Coorebyter, président du Centre de recherche et d'information socio-politiques (Crisp), et professeur de philosophie sociale et de politique »

*Barrer à l'extrême droite l'accès au pouvoir : tel est le volet principal du cordon sanitaire politique auquel se sont engagés les partis démocratiques – mais pas la N-VA, et qui constitue une spécificité belge.*

## Un détail qui a son importance : la N-VA, née en 2001, n'a jamais signé la « Charte pour la démocratie » visant à exclure l'extrême droite du pouvoir, dont la dernière version date de l'année 2000

lendemain des élections communales d'octobre prochain. Donc, le cordon politique, on y tient, il faut le répéter.

En revanche, un autre « cordon » fait débat, on veut dire le « cordon sanitaire médiatique ». De quoi s'agit-il ? En gros, de l'engagement des médias francophones à ne pas donner la parole aux représentants de l'extrême droite dans leurs colonnes ou sur leurs plateaux. Ce cordon-là n'existe qu'au sud du pays : au Nord, il s'est vite avéré impossible à tenir tant les scores du Vlaams Blok d'abord, du Vlaams Belang ensuite, ont rendu la présence médiatique des extrémistes incontournable. « A voir, contestent en substance certains observateurs auxquels nous donnons la parole dans ce dossier : ne serait-ce pas plutôt en raison du fait que l'extrême droite a si rapidement et si largement obtenu droit de cité dans les médias qu'elle a cru et embelli en Flandre, mais aussi en France, en Italie, etc. ? Et, poursuivent-ils logiquement, n'est-ce pas précisément en raison du fait qu'elle soit interdite d'antenne en Belgique francophone qu'elle ne parvient pas à s'y implanter ? » Celles et ceux qui favorisent cette thèse se positionnent fermement en faveur du main-

tien de ce fameux « cordon sanitaire médiatique » qui, notons-le, est unique en Europe. Certains plaident même, nous le verrons dans ce dossier, pour qu'il soit étendu à l'encontre de ceux et celles qui, au sein de partis démocratiques, tiennent des propos qui heurtent les oreilles des militants antifascistes.

D'autres, nous les entendrons aussi, se montrent plus nuancés, voire carrément sceptiques à l'endroit de ce cordon médiatique. « Lequel, argumentent-ils en substance, est souvent mal compris, et s'apparente parfois à un alibi derrière lequel les journalistes dissimulent parfois une certaine forme de paresse intellectuelle, ou à une entrave à la liberté d'expression. »

Avec ce dossier consacré au « cordon sanitaire médiatique », Ensemble ! espère contribuer à favoriser la compréhension de ce qu'il est et de ce qu'il n'est pas, car il est sujet à plusieurs interprétations et donc, aussi, à une certaine confusion. Aider à cerner les contours précis du « cordon médiatique », ce qu'il implique – ou devrait impliquer – pour les journalistes, histoire d'en identifier sereinement ses bienfaits et ses effets pervers : tel est notre objectif.

⇒ contemporaine à l'ULB. Les journalistes en sont également des acteurs de taille. S'ils insistent pour organiser des débats entre des représentants de partis démocratiques et l'extrême droite, il est impossible de résister longtemps : s'abstenir de débattre avec l'extrême droite, c'est facile quand les médias ne sont pas demandeurs. Et à la buvette du Parlement, entre gens "civilisés", c'est difficile de refuser une main tendue ou déchanger quelques mots avec d'autres élus, fussent-ils d'extrême droite, et surtout lorsque ces derniers sont en nombre... » Bref : du côté flamand, les représentants des partis démocratiques et les fascistes bavardent et débattent gentiment.

La société civile – ici, une délégation de la Coordination antifasciste belge, représentée dans la manifestation du 24 mars dernier à Bruxelles – est vent debout contre l'extrême droite.

### Un cordon à géométrie variable

Pour ce qui est du volet « On tient l'extrême droite à l'écart des prises de décision, on ne fait pas dépendre le vote d'un texte d'un appui extrémiste », le cordon a tenu bon dans les grandes

## On se demande avec inquiétude si l'engagement des partis démocratiques flamands de ne pas faire alliance avec l'extrême droite résistera au vraisemblable nouveau bond en avant du Vlaams Belang de juin

mental – portant sur l'engagement de ne pas faire alliance avec l'extrême droite, à quelque niveau de pouvoir que ce soit, il tient bon vaillamment que ce soit, si là aussi, quelques entorses sont à déplorer sur le terrain communal : à Grimbergen, par exemple, depuis 2022, le bourgmestre n'est autre que Bart Laeremans, un ancien du Vlaams Belang portant désormais le faux nez de la liste *Vernieuwing* (Renouveau)...

un rapprochement de ce type créerait de fameux remous et tensions, au sein de la N-VA et du monde politique flamand, mais on n'est pas à l'abri... » Et la même question lancinante se posera encore, et peut-être plus fortement encore, si le Belang – ou certains de ses représentants « déguisés » sous des listes baptisées d'un autre nom mais véhiculant la même idéologie – s'impose dans plusieurs communes du nord du pays en octobre prochain. En plus de trente ans, donc, l'extrême droite n'a jamais accédé au pouvoir. Ce qui n'a pas pour autant suffi à la faire reculer durablement dans les urnes...

### Le cordon version francophone, en trois volets

Et du côté francophone ? Là, il aura fallu attendre 1993 - soit avec quatre ans de retard sur la Flandre, mais il faut dire que, vu les relativement faibles scores de l'extrême droite au sud du pays, il y avait moins d'urgence - pour qu'un cordon sanitaire politique, baptisé « charte de la démocratie » voie le jour. Il est signé par quatre partis – le PS, le PSC, le PRL et le FDF –, qui s'engagent à ne pas se laisser contaminer par des idéologies anti-démocratiques et à ne pas gouverner avec l'extrême droite. Réactualisée en 1998, elle est complétée en 1999 par un « code de bonne conduite » des mandataires politiques. En 2002, cette charte est à nouveau réactualisée et complétée par le PS, le MR, Écolo et le PSC : elle reprend les engagements du passé et invite à respecter le code de bonne conduite adopté trois ans plus tôt. La dernière version de cette charte de la démocratie version francophone – au contenu très semblable à la version de 2002 - date du 5 mai 2022, et elle a recueilli les signatures de Paul Magnette (PS), Georges-Louis Bouchez (MR), Rajae Maouane et Jean-Marc Nollet (Écolo), Maxime Prévot (Les Engagés) et François De Smet (Défi).



lignes, mais il a quand même subi quelques effilochages. Un exemple : en juin 2006, la Chambre des représentants a voté, élus flamands (y compris ceux du Vlaams Belang donc), la prise en considération d'une résolution du Vlaams Belang demandant de « préparer le démembrement de la Belgique ». On relèvera toutefois l'abstention de Herman De Croo, le président libéral de la Chambre. Un autre exemple : en 2007, c'est sur la proposition du Belang que les partis flamands – hormis Groen – ont fait front commun pour imposer l'urgence au vote, en commission de l'Intérieur de la Chambre, d'un texte scindant l'arrondissement de BHV... Quant au volet – évidemment fonda-

### Et après le 9 juin ? Et après les communales d'octobre ?

On se demande évidemment avec inquiétude si l'engagement des partis démocratiques de ne pas faire alliance avec l'extrême droite résistera au vraisemblable nouveau bond en avant du Vlaams Belang de juin. « On sent bien que Bart De Wever, le président de la N-VA est "flottant" – il laisse planer l'équivoque sur son attitude au cas où le Vlaams Belang virerait ses brebis galeuses, etc., observe Vincent de Coorebyter. Et on sent bien aussi qu'au sein de la N-VA, il y a un courant qui verrait d'un très bon œil une alliance régionale – sans parler du terrain communal – avec le Belang. Certes,

Ce cordon sanitaire politique comporte trois volets : 1/ on ne fait pas alliance avec l'extrême droite ; 2/ on ne fait pas dépendre l'adoption d'un texte législatif des voix de l'extrême droite ; 3/ on ne fréquente pas les représentants de l'extrême droite, on ne débat pas aux eux.

## Usures sur le flanc médiatique

Côté francophone, ces recommandations sont respectées, « en gros », l'essentiel est sauf. Le volet médiatique du cordon politique a quand même subi quelques pressions, d'aucuns diront même quelques ruptures. En 1994, Gérard Deprez, alors président du PSC, avait accepté de débattre avec Daniel Féret, président du Front National, sur un plateau de télé (Controverse, RTL-TV1) : rupture manifeste du volet médiatique du cordon sanitaire politique, mais il est vrai qu'à cette date, il n'en est encore qu'à ses balbutiements. En 2019, le PTB suscite la polémique lorsque son président, Peter Mertens débat – en flamand - avec le président du Vlaams Belang, Tom Van Grieken, dans les colonnes de l'hebdomadaire dominical *De Zondag*. Certes, Peter Mertens est de la circonscription d'Anvers et est donc *stricto sensu* un Flamand (et le volet médiatique du cordon sanitaire politique ne s'est jamais appliqué aux Flamands), et *De Zondag* est un média flamand, mais... le PTB est un parti unitaire, donc les francophones ont considéré que Mertens était autant « Flamand » que « Francophone » et qu'en cette qualité il avait rompu le cordon. Rebelote le 20 avril 2022 : Georges-Louis Bouchez, président du MR, a débattu -en français - avec le même Tom Van Grieken, à l'invitation de la VRT. Là, les choses sont plus claires : certes, il a rompu le cordon sur un plateau de télé flamand, là où le volet médiatique du cordon sanitaire politique ne s'est jamais appliqué, mais il l'a bel et bien rompu...

Devant l'avalanche de critiques qui s'est abattue sur Bouchez après ce mémorable débat, l'intéressé s'est défendu, sur les réseaux sociaux, en arguant du fait que « le cordon sanitaire, c'est de ne pas conclure des accords avec l'extrême droite et l'extrême gauche. Pour les débats, en Flandre, le Belang est sur les plateaux depuis longtemps.



Le 20 avril 2022, Georges-Louis Bouchez, président du MR, a débattu – en français – avec Tom Van Grieken, le président du VB, à l'invitation de la VRT. Il a rompu le volet médiatique du cordon sanitaire politique, en vigueur en Belgique francophone.

« Donc, j'ai brisé quoi ? » Le président du MR a été invité à revoir ses leçons. De un : l'engagement des présidents de parti ne porte pas sur l'extrême gauche ; de deux : cet engagement comporte aussi un volet médiatique, du moins côté francophone, et ne porte donc pas exclusivement sur la « conclusion d'accords » comme feint de le croire Bourchez.

## Les points sur les i

Suite à cette fâcheuse anecdote, le 8 mai 2022, la charte de la démocratie est réactualisée, reprécisée, et réaffirme les valeurs et les différentes facettes du cordon sanitaire politique : pas d'alliance avec l'extrême droite, et pas de débat non plus avec ses représentants. Le MR, le PS, Ecolo, Défi et les Engagés ne monteront dans aucun gouvernement avec l'extrême droite et ne participeront à aucun débat dans les médias traditionnels ou sur les réseaux sociaux avec des représentants des partis « qui manifestement portent des idéologies ou des propositions susceptibles d'attenter aux principes démocratiques qui fondent notre système politique ». Ce sont les termes de la nouvelle Charte de la démocratie, actualisée et renforcée. Le Parti du Travail de Belgique (PTB/PVDA), tout en disant « partager le combat », a refusé de s'y associer, estimant qu'en tant que « parti national », il ne pouvait s'exclure des plateaux flamands où le cordon médiatique n'est pas en vigueur, et dans

une Flandre où l'extrême droite présente un poids électoral significatif (2).

Par ces partis « qui manifestement portent des idéologies ou des propositions susceptibles d'attenter aux principes démocratiques qui fondent notre système politique », il faut entendre les formations d'extrême droite et toute autre organisation liberticide ou sectaire. L'extrême gauche, incarnée en Belgique par le PTB, ne présente pas, pour sa part, de telles caractéristiques antidémocratiques, liberticides ou sectaires, et ce même si le parti est, effectivement, situé à un « extrême » de l'échiquier politique. N'en déplaise à Georges-Louis Bouchez, qui aurait aimé que le texte vise aussi l'extrême gauche qu'il juge antidémocratique...

## Le domaine des idées contaminé

Hormis, donc, plusieurs tensions sur le point de savoir s'il faut débattre ou pas avec l'extrême droite, l'engagement des partis francophones démocrates de ne pas fréquenter les partis d'extrême droite et de ne pas faire alliance avec elle n'a pas connu d'entorses. Il faut avouer que, vu l'absence d'une réelle et persistante percée électorale des groupuscules d'extrême droite, le respect du cordon sanitaire politique par les partis démocratiques ne relève pas franchement de l'exploit. Mais le respect de cet engagement a-t-il pour autant permis d'éviter que la plupart des partis démocratiques du nord du pays, mais aussi le MR du côté francophone, ne soient contaminés par les idées chères à l'extrême droite ? A-t-il permis d'éviter que ses thématiques de prédilection – les questions sécuritaires ou d'immigration notamment – ne viennent infester le débat public ? D'éviter que ses « solutions » ne deviennent celles, certes un peu édulcorées, des démocrates ? Poser la question, c'est hélas y répondre... □

(1) Jos Geysels, alors secrétaire politique d'Agalev (rebaptisé depuis Groen), fut à l'origine du cordon sanitaire politique en Flandre : lire son interview dans *Ensemble !* n°100, septembre 2019 - [https://www.ensemble.be/wp-content/uploads/2023/03/Ensemble\\_100\\_politique\\_30.pdf](https://www.ensemble.be/wp-content/uploads/2023/03/Ensemble_100_politique_30.pdf)

(2) « Voici la nouvelle "Charte de la démocratie" réaffirmant le cordon sanitaire, *Le Soir*, 6 mai 2002.

# Les télévisions et radios aux avant-postes

Suite au « dimanche noir », le secteur audiovisuel a initié la réflexion autour du cordon sanitaire médiatique. Depuis lors, il s'est imposé légalement en Belgique francophone, tandis qu'il a rapidement volé en éclats du côté flamand.

Isabelle Philippon (CSCE)

**A**u lendemain du « *Zwarte zondag* » ou « dimanche noir » du 24 novembre 1991, pendant que les partis, en Flandre d'abord, en Wallonie ensuite, planchent sur un protocole qui tiendrait l'extrême droite éloignée du pouvoir, le secteur associatif mobilisé contre l'extrême droite pointe du doigt les défaillances de certains, accusés de favoriser le racisme et la xénophobie – et donc l'extrême droite – en parlant de façon inappropriée de la délinquance, des allochtones et de l'immigration. Face à cette mise en cause, les médias s'interrogent sur leur responsabilité dans la victoire de l'extrême droite, et sur les moyens à leur portée pour contribuer à l'endiguer. Cette réflexion, à l'époque, est menée aussi bien au sein du paysage médiatique néerlandophone que francophone.

## Le cordon sanitaire médiatique initié par la RTBF et Écolo

Par ailleurs, une semaine jour pour jour après les élections législatives qui ont signé la victoire du Vlaams Blok en Flandre et, dans une moindre mesure, celle du Front



*Les médias audiovisuels ont été les premiers à initier la réflexion autour de l'attitude à observer face aux représentants de l'extrême droite. Leur exclusion des plateaux télé est toujours d'application du côté francophone, mais pas en Flandre.*

Écolo décide de boycotter l'émission, expliquant que « cette extrême droite se voit par là même reconnue et gratifiée d'une amplification médiatique artificielle et sans aucune mesure

en direct aux représentants des partis qui n'acceptent ou ne respectent pas les principes de la démocratie consacrés par la Convention européenne des droits humains. « Cette décision est prise en application, d'une part du Pacte culturel, de l'autre du décret statutaire du média, lequel prévoit notamment que la télé de service public ne peut "procéder à des émissions contraires à la loi ou à l'intérêt général" », indique le politologue Benjamin Biard (1). Les télévisions locales francophones (les actuels « médias de proximité »), également dotées d'une mission de service public, s'alignent sur la position de la RTBF, avant d'être rejointes, progressivement, par l'ensemble des médias francophones, aussi bien du secteur audiovisuel que de la presse écrite.

**Sous le choc de la vague brune, les médias s'interrogent eux aussi sur leur responsabilité dans la victoire de l'extrême droite, et sur les moyens à leur portée pour contribuer à l'endiguer**

National au sud du pays, RTL-TVI invite sur le plateau de Controverse un élu de chaque parti francophone, dont Georges Matagne, député du FN.

avec son résultat électoral dans le sud du pays ». Au même moment, la RTBF décide pour sa part de refuser l'accès aux débats et aux émissions

La mise en place de ce cordon sanitaire médiatique a évidemment provoqué l'ire des partis (Front National, Parti Populaire) qui se voyaient refuser l'accès à l'antenne. En 1999, le Conseil d'Etat a reconnu la légitimité de l'application du « cordon sanitaire médiatique » par la RTBF (2 et 4).

Contrairement aux engagements pris par les partis politiques pour maintenir l'extrême droite à l'écart du pouvoir, « le cordon sanitaire médiatique à ses débuts est une pratique autorégulatoire, appliquée volontairement par la RTBF dans un premier temps, ensuite par l'ensemble des médias francophones, souligne de Coorebyter. Cet accord n'a aucune portée juridique ; il s'agit uniquement d'un engagement moral. »

### Un cordon légal pour les radios et télévisions francophones

Une dizaine d'années plus tard, en novembre 2011, le Collège d'avis du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), l'autorité administrative indépendante chargée de la régulation des médias audiovisuels en Communauté française, sort sa première version du règlement interdisant l'invitation de l'extrême droite à des émissions, débats ou interviews en période électorale. Les règlements édictés par le CSA sont obligatoires : dès ce moment, donc, le cordon sanitaire médiatique acquiert un statut légal. Ce texte a été modifié à deux reprises depuis 2011 et, désormais, il ne vise plus uniquement les partis d'extrême droite mais, plus généralement, tous les partis et mouvements non démocratiques, et s'applique à l'ensemble des programmes diffusés par les médias, qu'ils soient liés ou non à une actualité électorale. « Cela ne signifie pas qu'il est interdit de parler des partis non démocratiques ou d'interviewer leurs représentants, mais bien qu'on ne peut leur donner la parole en direct, et que les thèses qu'ils défendent doivent être encadrées par un travail d'analyse, une mise en perspective journalistique », précise en substance Benjamin Biard (1).

### Une particularité mondiale

Si le cordon sanitaire politique – le maintien à l'écart du pouvoir des formations antidémocratiques par les partis démocratiques – a été ou est encore appliqué, peu ou prou, dans certains pays d'Europe, « l'existence de deux cordons sanitaires – politique

et médiatique – tels qu'appliqués en Belgique francophone est unique, souligne le CDJ (3). A l'échelle belgo-belge (ce double cordon ne vaut que du côté francophone : pas en Flandre – où existe le seul cordon sanitaire politique, ni en Communauté germanophone – où il n'est question d'aucun cordon, mais où l'extrême droite est inexistante), mais également dans le monde.

Certes, au départ, à la fin des années 1980, les médias néerlandophones observaient également, vaille que vaille, le maintien à l'écart de l'extrême droite de leurs plateaux de télé et des colonnes des journaux mais, dès 2004, suite au scrutin européen, régional et communautaire et l'ascension continue du Vlaams Blok, le cordon sanitaire médiatique a totalement volé en éclats.

### Deux interprétations opposées du Pacte culturel

Rapidement, au gré de la croissance du Vlaams Blok, celui-ci a imposé la présence de ses représentants dans les conseils d'administration de l'actuelle VRT, des universités et institutions culturelles flamandes : représentants que les médias flamands ont très vite été contraints d'inviter, sur leurs plateaux, à leurs micros et dans leurs colonnes.

Pourtant, en vertu du Pacte culturel, une telle situation aurait pu être évitée. Rappelons que le Pacte culturel, un accord politique signé le 24 février 1972, repose sur deux grands principes : la protection des minorités, d'une part (principe de non-discrimination), et la participation de toutes les tendances et de tous les acteurs culturels à l'élaboration et à la gestion de la politique culturelle, de l'autre. « Le Pacte, ou plutôt la loi qui l'organise (2) contient une importante disposition, née du souci de ne pas permettre aux partis liberticides ou aux groupements antidémocratiques de bénéficier des protections accordées par le Pacte », relève Vincent de Coorebyter. Cette disposition précise que les différentes tendances idéologiques et philosophiques doivent être associées à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique culturelle, mais « pour autant qu'elles acceptent les principes et les règles de la démocratie et s'y conforment ». Le Pacte permet donc, clairement, de priver de ses bénéfices un parti ou une organisation qui rejeterait les principes de la démocratie. » Les termes sont bien ceux-là :

le Pacte permet d'exclure de ses bénéfices les partis antidémocratiques ; il ne l'impose pas... Aux différents niveaux de pouvoir francophones, les partis d'extrême droite sont toujours écartés du bénéfice du Pacte culturel ; l'article 3 de la loi (2) qui l'organise est systématiquement appliqué. Sans surprise, il en va tout autrement au Nord, où le Vlaams Belang n'a jamais été systématiquement privé – loin s'en faut – des largesses du Pacte culturel, et ce au nom du principe de représentation de toutes les tendances philosophiques et politiques, contenu dans le même Pacte culturel... Les interprétations diamétralement opposées qu'ont les deux principales Communautés du pays illustrent, si besoin en était encore, le fossé qui les sépare.

### Pas de cordon pour la Flandre

Rien d'étonnant donc si, au contraire du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), régulateur des télé et radios francophones, le Vlaamse Regulator voor de Media (VRM, gendarme de l'audiovisuel néerlandophone) ne prévoit aucune raison d'exclure l'extrême droite des plateaux tv ou des ondes radios. Ce qui ne veut pas dire que le VB bénéficie exactement de la même couverture médiatique que celle réservée aux formations démocratiques. En fonction de la ligne éditoriale du média, l'approche peut être plus négative, plus critique. Mais il est indéniable qu'au fil du temps, le parti d'extrême droite et ses lieutenants ont acquis un vrai droit de cité dans les médias flamands. Et, pire encore, que l'on peine parfois à faire la différence entre les propos tenus par des représentants de partis dits « démocratiques » et ceux de l'extrême droite... □

(1) « La lutte contre l'extrême droite en Belgique- II. Cordon sanitaire et médiatique, société civile et services de renseignement », Benjamin Biard, in *Courrier hebdomadaire du Crisp* 2021/39 (n°2524-2525).

(2) Loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques, article 3 §1<sup>er</sup>. Lire à ce sujet « Le Pacte culturel », Vincent de Coorebyter, dossier du CRISP n°60, décembre 2003.

(3) « “La clause de responsabilité sociale et démocratique”, 10 questions et un peu d'histoire pour comprendre le “cordon sanitaire médiatique” », CDJ 7 juillet 2023.

(4) Conseil d'Etat, section administration, arrêt n°80.787 du 9 juin 1999.

# Presse écrite : une « responsabilité sociale » plutôt qu'un cordon

Alors que le secteur des médias audiovisuels francophones, dans la foulée des élections de 1991, initie le concept du « cordon sanitaire médiatique », et que le CSA, le gendarme de l'audiovisuel, l'impose légalement en 2011, la presse écrite francophone le pratique également, mais de manière volontaire, en-dehors de toute contrainte légale.

Isabelle Philippon (CSCE)

Les médias francophones de presse écrite ont eux aussi, comme les médias audiovisuels, réfléchi à la manière de traiter les formations non démocratiques et leurs thématiques de prédilection. Déjà dans les années 1970 et 1980, alors que certains représentants de partis démocratiques tenaient ouvertement des propos racistes et d'exclusion - on songe particulièrement à Roger Nols, dissident du PRL et du FDF, et bourgmestre de Schaerbeek entre 1970 et 1986 -, la presse s'interrogeait sur sa responsabilité. Les rédactions (ou du moins certaines d'entre elles), les universités et le secteur associatif réfléchissaient à la manière de combattre les ferments du racisme et de l'exclusion.

## Le sursaut de la société civile

Mais c'est à la suite des élections du 24 novembre 1991 que la mobilisation se fait plus intense, en réaction aux scores inédits de l'extrême droite, surtout en Flandre, mais également en Belgique francophone. Devant ces résultats, de nombreuses associations, tant flamandes que francophones, se mobilisent contre le racisme. Des associations se regroupent sous l'emblème « Charta 91 » et « Charte 91 », appelant les élus démocratiques à s'engager à ne pas conclure d'accord avec les partis d'extrême droite. Le philosophe et politologue Vincent de Coorbeyster se

souvent de cette époque et de ce rassemblement, dont il était l'un des investigateurs : « *Charte 91 a joué un rôle dans le tissage d'un cordon sanitaire à l'égard de l'extrême droite. Et je ne parle pas ici uniquement d'un cordon au plan politique - tenir l'extrême droite à l'écart du pouvoir -, mais aussi d'un cordon médiatique et intellectuel, avant que l'expression ne soit utilisée, et avant que le moindre texte de référence et le moindre accord à ce propos ne sortent des limbes. Il y a eu une sorte d'élan collectif du monde associatif, des médias, des intellectuels, des partis, pour éviter d'alimenter certaines thématiques, autour de l'immigration notamment, et en tout cas pour éviter d'en parler dans les termes qui étaient ceux de l'extrême droite.* » (1)

## Un questionnement médiatique commun...

Si le cordon sanitaire médiatique a été conçu à l'origine par et pour les médias audiovisuels, là où le format des « directs » complique sensiblement l'intervention des journalistes et leur travail de mise à distance, assez vite, la presse écrite s'est engagée dans ce sens. Il fut un temps où la presse néerlandophone était de la partie : « *En 1999, à l'initiative de l'organisation bruxelloise "Extrême droite ? Non, merci", des scientifiques et des journalistes flamands ont élaboré un certain nombre de recommandations sur la manière de traiter l'extrême droite,* rappelle la politologue Leonie De

Jonge, chercheuse au département de Science politique de l'Université de Cambridge (2). *Ils se sont basés principalement sur les directives néerlandaises et ont conseillé aux rédactions flamandes de se limiter à ne donner la parole qu'aux seuls porte-parole officiels de l'extrême droite. Et, par exemple, d'éviter de mentionner l'extrême droite dans les titres de journaux ou de publier des lettres de lecteur ou des tribunes en provenance de l'extrême droite.* »

## ... avant le tournant flamand

« *L'attitude des médias flamands envers la droite radicale a complètement changé au début des années 2000, poursuit Leonie De Jonge. A mesure que le Vlaams Blok gagnait en influence, la couverture médiatique devenait de plus en plus nuancée. (...) L'année 2004 marque le tournant officiel. Cette année-là, le Vlaams Blok est condamné pour racisme et se rebaptise Vlaams Belang. C'est également l'année où ce parti atteint son apogée électoral avec 24% des voix en Flandre. Pour les médias, c'était un signal pour traiter de plus en plus le parti comme un acteur "normal".* »

Pas de cordon sanitaire médiatique qui vaille, donc, dans la presse écrite néerlandophone. Cela ne veut pas dire que le parti d'extrême droite a, toujours et partout, été traité comme un parti « ordinaire » : alors qu'en 2004 déjà, *De Standaard* accordait une tribune libre à Filip Dewinter, le *Morgen* a attendu 2016 avant de

publier pour la première fois un long entretien avec la figure de proue du VB à Anvers. Et ce journal n'a jamais parlé de (ou fait parler) l'extrême droite avec la complaisance affichée, par exemple, par la *Gazet van Antwerpen*. Quand on sait qu'un Anversois sur trois vote en faveur de l'extrême droite, on comprend qu'il soit compliqué, pour un journal populaire enraciné dans la région, de snober, voire de critiquer un parti plébiscité par la population qui s'avère être également le lectorat dudit journal...

### Ce n'est pas l' "extrême" qui est visé

La création du le Conseil de Déontologie Journalistique (CDJ), l'organe d'autorégulation du secteur de la presse écrite, en septembre 2009, donne un coup d'accélérateur à la réflexion autour des responsabilités de la presse écrite. En octobre 2013, il édite la première version du Code de déontologie journalistique ; en avril 2015, sa *Directive sur l'identification des personnes physiques dans les médias* ; en juin 2016,

*programme ou leur discours entre en contradiction avec les lois réprimant le racisme, le sexisme, la discrimination ou le négationnisme* » (3).

A ce stade, deux constats s'imposent. Un : la Recommandation du CDJ n'évoque pas explicitement l'extrême droite. « *Ce n'est en effet pas l' "extrême" qui fait la règle, explique Muriel Hanot, secrétaire générale du CDJ, mais bien la nature antidémocratique ou liberticide du parti, de la formation.* » Deux : C'est bien l'accès direct, sans contextualisation ni mise en perspective journalistique qui est déconseillé. « *Il ne s'agit évidemment pas d'enjoindre les rédactions à ne pas parler de l'extrême droite ou d'autres partis antidémocratiques, précise Hanot, ni même d'inviter à ce que leurs représentants ne soient pas interviewés par les journalistes. On peut – on doit – bien évidemment en parler, on peut même leur donner la parole, mais avec une mise à distance, des explications, un travail de décodage journalistique. Toute info, toute interview, doit en principe s'accompagner d'un travail journalistique. Mais la nécessité est encore*

## Avant d'être clairement identifiées comme des partis ou groupuscules d'extrême droite, les formations qui émergent ne sont pas toujours faciles à cerner car leur programme n'est pas encore connu.

sa *Recommandation pour l'information relative aux personnes étrangères ou d'origine étrangère et aux thèmes associés*, etc.

Avant cela, la première Recommandation évoquant explicitement le traitement à réserver aux partis antidémocratiques date de novembre 2011. Réactualisée pour la deuxième fois en juillet 2023, elle aborde les questions déontologiques qui se posent dans le cadre du traitement des sujets politiques, en règle générale et de façon plus aigüe en période électorale. « *Les rédactions sont invitées à ne pas donner l'accès direct à l'expression des candidats, listes, partis, mouvements... qu'elles identifient comme liberticides ou antidémocratiques, ou dont elles constatent que leur*

*plus impérieuse lorsqu'il s'agit de partis liberticides, car ces gens-là usent de simplismes, de mensonges, de caricatures, de raisonnements biaisés qu'il n'est pas toujours simple de démonter.* »

### Les journalistes ont une responsabilité vis-à-vis de la société

Une autre particularité du texte du CDJ : il ne parle pas de « cordon sanitaire médiatique », et pour cause puisqu'il juge cette appellation malheureuse. Pour quelle raison ? D'abord, parce que l'on pourrait le confondre avec le cordon sanitaire politique – celui qui s'impose aux responsables politiques, et qui vise à exclure les partis antidémocratiques du pouvoir -, lequel comporte également un volet médiatique (les poli-



tiques s'abstiennent en principe de débattre dans les médias avec un.e représentant.e de l'extrême droite, du moins du côté francophone). Ensuite, parce qu'il pourrait être interprété comme une interdiction de parler de/avec l'extrême droite alors que, on l'a vu plus haut, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. « *Le CDJ invoque la clause de responsabilité sociale des journalistes, insiste Muriel Hanot. Le "cordon sanitaire médiatique" n'est rien d'autre que cela : il renvoie aux principes de déontologie journalistique et au chapitre sur la responsabilité sociale des journalistes, qui dit qu'il faut faire attention aux effets prévisibles de l'info sur les tiers, et que les journalistes s'interdisent toute incitation même indirecte à la discrimination, au racisme et à la xénophobie* (4). « *Le journaliste est comptable de ce qu'il écrit aux yeux de ses pairs et aux yeux de la société*, abonde Martine Simonis, secrétaire générale de l'Association générale des journalistes professionnels de Belgique (AGJPB) ; *il doit donc garder la maîtrise éditoriale sur les propos tenus par ses interlocuteurs.* »

### Qui décide et comment ?

Reprenons : la Recommandation du CDJ indique que « *les rédactions sont invitées à ne pas donner l'accès direct à l'expression des candidats, listes, partis, mouvements... qu'elles identifient*

*Filip Dewinter tout sourire, à la Une de Knack le 2 avril 2003. Les médias du nord du pays n'ont jamais pratiqué le cordon sanitaire médiatique.*



L'Association des journalistes professionnels et le Conseil de déontologie journalistique publient régulièrement des recommandations à destination des journalistes, pour les aider à apporter une information de qualité. Ici, en collaboration avec l'UNHCR.



⇒ *comme liberticides ou antidémocratiques*. Ainsi, ne pas donner l'accès direct à l'expression de certaines personnes ou formations relève de la seule liberté éditoriale des rédactions : « Chaque rédaction est amenée, en vertu de sa responsabilité éditoriale, à trancher en la matière en étayant sa décision et en se basant pour ce faire sur des faits avérés et des sources crédibles dont, le cas échéant, des décisions de justice et des avis d'experts ou d'institutions de référence comme Unia » (3 et 5). « Le journal concerné doit pouvoir motiver sa décision, insiste Muriel Hanot. S'il estime qu'un parti est liberticide, c'est à lui – et non, par exemple, au CDJ - d'expliquer pourquoi, et l'argumentation doit reposer sur des bases solides. Si un média donne la parole à un parti antidémocratique sans l'encadrer d'un vrai travail journalistique, il légitimise cette parole et trahit la responsabilité sociale de la presse. Mais s'il prive quelqu'un de l'accès à ses colonnes de manière arbitraire, sans pouvoir défendre sa position devant le lectorat ou les institutions, tel le Conseil d'Etat, qui pourraient être saisies d'une plainte, il la trahit également. »

### Un moment de flou...

Les choses ne sont pas toujours aussi simples qu'il y paraît. Avant d'être clairement identifiées comme des partis ou groupuscules d'extrême droite, les formations qui émergent ne sont

pas toujours faciles à cerner car leur programme n'est pas encore connu : il y a donc un moment de « flou » durant lequel on n'a pas l'absolue clarté sur le positionnement du candidat ou du parti. Ainsi par exemple, aux débuts du Parti Populaire (PP) certains au sein du monde médiatique hésitaient à lui opposer l'étiquette d' « extrême droite », et Mischaël Modrikamen (l'avocat des « petits actionnaires » de Fortis) a eu droit à plusieurs interviews dans la presse francophone. Dont ce débat – mémorable – publié sur le site internet de *La Dernière Heure*, le 15 mai 2019, entre Modrikamen (PP) et Alain Destexhe (Listes Destexhe), qui s'est soldé par un « Tu es un fachos, ciao », lancé par le transfuge du MR au président du PP. Modrikamen est-il d'extrême droite ? Plus ou moins que ne l'est Destexhe ? « Des divergences d'analyse sont possibles, qui conduisent à des choix éditoriaux différents, indique le CDJ. En effet, des sources différentes peuvent apporter des informations en sens divers et les experts consultés peuvent eux-mêmes être en désaccord sur l'interprétation du positionnement idéologiques des partis, listes, mouvements ou candidats concernés. Chaque rédaction peut librement apprécier la crédibilité, le poids ou la pertinence de ces sources pour étayer son choix, qui ne sera pas nécessairement le même que celui d'une autre rédaction (3).

### ... et une part de subjectivité

Ainsi : Drieu Godefridi, le nouvel homme lige de la N-VA en Wallonie, doit-il être considéré comme un représentant de l'extrême droite, alors même que la N-VA est rangée dans les partis démocratiques ? La question peut s'appliquer aussi à Theo Francken, élu flamand de la N-VA dont les propos sont à bien des égards dignes de l'extrême droite. Les médias francophones doivent-ils s'abstenir de les inviter dans leurs colonnes ou sur leurs plateaux – car la question vaut aussi, évidemment, pour la presse audiovisuelle -, sous peine d'être accusés de rompre le cordon sanitaire médiatique ? Telle est en tout cas la position sans équivoque de la Coordination Antifasciste de Belgique et du Front AntiFasciste (lire l'interview de Julien Dohet en p. 18).

Mais cette position n'est pas partagée par tous les observateurs, dont certains défendent, avant tout, la liberté d'expression et, pour contrer les arguments de leurs invités aux positionnements limites, un journalisme de qualité et bien préparé...

En outre, qualifier l'un ou l'autre membre d'un parti démocratique (fût-il situé bien à droite de l'échiquier politique) d' « extrême droite » ne relève pas de la science exacte. Il s'agira le plus souvent d'une appréciation qui, même si elle doit être argumentée, est néanmoins étroitement liée au positionnement éditorial et à l'orientation politique du média concerné. □

(1) Aujourd'hui, le secteur associatif et syndical est toujours fortement mobilisé contre l'extrême droite. Citons notamment La Coalition du 8 mai (une alliance de syndicats, d'organisations et de personnalités de la société civile, des milieux culturels et académiques), La Coordination antifasciste belge (qui réunit les 3 Régions du pays), le Front AntiFasciste 2.0, etc.

(2) « Comment les médias flamands traitent les partis populistes de droite », Leonie De Jonge, in *la Revue Politique*, avril 2021.

(3) La « clause de responsabilité sociale et démocratique », 10 questions et un peu d'histoire pour comprendre le « cordon sanitaire médiatique » CDJ, 7 juillet 2023.

(4) Code de déontologie journalistique du 16 octobre 2013, 3<sup>e</sup> édition augmentée 2023, article 28.

(5) « Lutte contre l'extrême droite en Belgique. I. Moyens légaux et cordon sanitaire politique », partie « Mise en œuvre », Benjamin Biard in *Courrier hebdomadaire du Crisp*, 2021, n°2522, 2523.

# Cordon sanitaire médiatique : l'œuf ou la poule ?

La faiblesse de l'extrême droite du côté francophone du pays est-elle une conséquence du respect du cordon sanitaire médiatique, ou le cordon tient-il parce que l'extrême droite y est quasiment inexistante ? Ou la vieille histoire de l'œuf et de la poule...

Isabelle Philippon (CSCE)

« Ceux qui affirment que le cordon sanitaire médiatique en vigueur du côté francophone explique la faiblesse de l'extrême droite attribuent un pouvoir énorme aux médias, lâche Ricardo Gutiérrez, secrétaire général de la Fédération européenne des journalistes. Il faut à mon sens se montrer plus modeste... » (lire son interview en p. 24)

Un avis partagé par le philosophe et politologue Vincent de Coorebyter : « Une partie significative du jeu politique et électoral s'est toujours déroulée en-dehors des médias : dans les Maisons du peuple, au bistrot, dans les syndicats, et – plus récemment – sur les réseaux dits sociaux. A plusieurs reprises, ces dernières décennies – je pense notamment aux référendums français et hollandais qui se sont soldés par le rejet du traité établissant une constitution pour l'Europe en 2005, au Brexit, et aussi, bien sûr, à l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis -, les médias traditionnels ont dû constater qu'ils faisaient de moins en moins "autorité" dans l'opinion, et qu'ils parvenaient en outre de moins en moins à la prédire. »

## Pourquoi l'extrême droite ne perce pas du côté francophone

Pour nombre d'observateurs, donc, le cordon sanitaire médiatique francophone n'explique certainement pas, à lui seul, la relative faiblesse de l'extrême droite au sud du pays. Celle-ci s'expliquerait par plusieurs facteurs, dont ceux-ci : 1/ la médiocrité et l'éclatement des groupuscules d'extrême droite, qui ne parviennent pas à faire émerger un leader charismatique et se disputent entre eux ; 2/ le maillage social dont bénéficie encore la Wallonie, grâce au tissu



Les idées de l'extrême droite ont l'effet d'un méchant virus : elles contaminent la société et minent la démocratie.

associatif fortement engagé dans la lutte antifasciste, à la force syndicale et, aussi, à celle du PS et – plus récemment – du PTB, dont la présence sur le terrain permet de recueillir les plaintes, de les traiter et de les contenir, amortissant ainsi la détresse sociale ; 3/ l'absence de sentiment d'appartenance identitaire forte, qu'elle soit « nationale », régionale ou communautaire, contrairement à la Flandre où le mouvement flamand ancre ses racines, depuis toujours, dans l'« identité flamande ».

Pour eux – du côté desquels se rangent l'ensemble des journalistes et intellectuels flamands -, une chose est sûre : le cordon médiatique sani-

taire lâcherait si l'extrême droite atteignait en Belgique francophone une puissance semblable à celle de la Flandre.

## Victime du « système »

« Si l'extrême droite devenait une réelle force politique, avec un poids électoral significatif, le modèle s'effriterait de lui-même, estime notamment Jérôme Janin, professeur de Science politique à l'ULiège (1). De même, il n'est plus possible de l'appliquer une fois qu'un parti a obtenu une légitimité "démocratique" grâce à son poids électoral : il est beaucoup plus difficile, alors, de faire marche arrière. La population risquerait de se demander s'il ne s'agit pas d'une mani- »

**Le cordon médiatique sanitaire lâcherait si l'extrême droite atteignait en Belgique francophone une puissance semblable à celle de la Flandre**

⇒ *pulation de la classe politique pour faire taire un concurrent. »*

Avis partagé par Ricardo Gutiérrez, comme il l'explique à Ensemble ! : « Une des raisons pour lesquelles je ne porte pas un amour immodéré au cordon sanitaire médiatique, c'est qu'à l'heure où la défiance du public vis-à-vis des médias et des partis "traditionnels" est énorme, la presse n'envoie pas un bon signal : elle donne l'image de celle qui, en maître, décide d'octroyer la parole à tels partis et d'en priver un autre, contribuant ainsi à renforcer l'impression selon laquelle elle se range du côté de l' "establishment". » Quant aux formations d'extrême droite, elles ont beau jeu de se présenter comme les victimes du « système ».

### **Même faible et muselée, la bête est tapie**

Il est vrai cependant – tout le monde est d'accord sur ce point - qu'en optant pour un cordon sanitaire médiatique, « les médias francophones privent les partis d'extrême droite d'une opportunité de se faire connaître et de diffuser leurs messages au sud du pays, consent le politologue Benjamin Biard (2). En outre, ils participent à contrer les tentatives de banalisation de l'extrême droite. En conséquence, la fortune électorale de ces formations politiques s'en retrouve particulièrement affectée. »

« Il est certain que l'on crée des difficultés à l'extrême droite en l'invisibilisant dans les médias traditionnels. La preuve,

**« L'idéologie d'extrême droite couve également en Belgique francophone, et il ne faut pas affirmer trop vite qu'elle en est préservée »**  
(Vincent de Coorebyter)

*c'est que chaque fois que l'un de ses représentants peut se targuer d'avoir fait "sauter le cordon, il s'en vante et le fait savoir haut et fort », abonde Vincent de Coorebyter, qui tempère cependant : « Mais en termes de barrière électorale, l'efficacité du cordon n'est pas prouvée : ce ne sont pas les médias qui font l'élection. »*

Du côté francophone, en effet, on se félicite peut-être un peu trop vite de la faiblesse de l'extrême droite : « En

□ □ □

## **POURQUOI IL N'Y A PAS DE CORDON MÉDIATIQUE EN FLANDRE**

Difficile d'écarter un parti populaire des plateaux télé et des colonnes des journaux. Surtout que certains partis traditionnels sont devenus poreux aux thématiques du Vlaams Belang.

Lorsque le Vlaams Blok a réalisé sa première percée électorale significative à l'occasion des élections communales de 1988, les cinq principaux partis flamands de l'époque (CVP, PVV, SP, VU et Agalev) ont signé un protocole par lequel ils s'engageaient à refuser toute alliance avec l'extrême droite. Passons sur le fait que, quelques semaines plus tard, cet accord a été dénoncé par plusieurs de ses signataires : les élections législatives et provinciales du 24 novembre 1991 et la percée historique du VB ont donné un coup de fouet au cordon sanitaire politique qui, à ce jour et exception faite de quelques petites entorses, n'a jamais été bafoué.

Aux premières heures de l'ascension de l'extrême droite flamande, ce cordon sanitaire politique – qui s'impose donc aux responsables politiques - se doublait, comme du côté francophone, d'une volonté d'ériger, aussi, un cordon sanitaire médiatique s'imposant, lui, au monde médiatique.

Ce cordon médiatique, qui n'a jamais été clairement énoncé au Nord, a fait long feu en Flandre. La stratégie consistant à invisibiliser l'extrême droite dans les médias a rapidement laissé la place au choix de la confrontation : au lieu d'isoler le Vlaams Blok, les journalistes flamands (en tout cas pour ce qui est de la presse dite « de qualité ») ont préféré opposer une analyse critique

aux opinions des représentants de ce parti, espérant ainsi le discréditer. Mais, à mesure que le Vlaams Blok a gagné en influence, la couverture médiatique de ce parti s'est faite moins critique, jusqu'à finir par se « normaliser » presque totalement. Cinq raisons principales expliquent ce changement d'attitude. Un : invisibiliser un parti qui réalise de beaux scores électoraux et s'implante durablement dans le paysage politique est difficilement tenable. Deux : des considérations commerciales ont amené les médias, à commencer par ceux dont le lectorat vote massivement en faveur du Vlaams Blok (on pense notamment à la *Gazet van Antwerpen*), à atténuer leurs critiques vis-à-vis de l'extrême droite. Au fil du temps, cette « tolérance » à l'endroit des propos populistes de droite a gagné du terrain dans les médias flamands. Trois : la majorité des journalistes flamands considèrent qu'ils doivent rendre compte de l'ensemble des opinions, et qu'il appartient aux lecteurs de se faire la leur. Quatre : les représentants du Vlaams Blok, devenu Vlaams Belang en 2004 à la suite d'une plainte pour racisme et xénophobie, ont intégré les règles du jeu de la démocratie que, par ailleurs, ils visent à détruire. Ils ont policé leur discours, viré les éléments les plus violents, bref, ils se sont rendus plus « fréquentables ». Cinq : les thématiques de prédilection de l'extrême droite flamande (sécurité, immigration, discours anti-francophones) ont été largement récupérées par des partis traditionnels. Dans un tel contexte, le Vlaams Belang dénote finalement assez peu par rapport à une partie du paysage politique flamand.

### **Il n'y a de cordons utiles que par paire**

Pour plusieurs politologues, telle la chercheuse Leonie De Jonge (Université de Cambridge), l'efficacité du cordon sanitaire médiatique dans la lutte contre l'extrême droite va de pair avec le cordon sanitaire politique. Reprenons : le cordon sanitaire politique contient un volet médiatique, en vertu duquel les responsables politiques francophones s'in-

*2019, il est vrai que chaque groupuscule d'extrême droite a réalisé un mauvais score en Belgique francophone mais, ensemble, ils ont conquis 9% - près d'un électeur sur dix – de l'électorat wallon, poursuit de Coorebyter : pas mal, pour des partis invisibles dans les médias ! Cela signifie que l'idéologie d'extrême droite couve également en Belgique francophone, et qu'il faut ne faut pas affirmer trop vite qu'on en est préservé. »*

terdisent de débattre sur les plateaux de télé, dans les émissions radio ou dans les colonnes des journaux. C'est cela, conjugué au fait que les médias n'offrent pas la parole en direct aux représentants de l'extrême droite, qui expliquerait que les thèmes chers aux partis populistes de droite ne s'implantent pas au sud du pays, et que les points de vue de l'extrême droite n'y gagnent pas une légitimité.

En Flandre, où le cordon sanitaire médiatique a duré le temps d'une saison, le seul cordon sanitaire politique qui y est toujours d'application (les partis démocratiques ne gouvernent pas avec l'extrême droite, mais en revanche ne s'interdisent pas de débattre avec elle ni de reprendre à leur compte nombre de ses opinions), n'a pas suffi à endiguer la progression de l'extrême droite. Certes, on l'a crue un moment contenue grâce à la montée en puissance de la N-VA en 2009 et 2014, mais elle est depuis revenue dans la course : les sondages électoraux créditent le Vlaams Belang de près de 28 % des voix, loin devant la N-VA qui est annoncée, au mieux, aux alentours des 20% (3). Des chiffres qui en disent long sur l'état d'esprit au nord du pays, où près de la moitié de l'électorat serait donc prêt à voter en faveur de l'un des deux partis nationalistes, dont les positionnements par rapport à l'« étranger », franco-



*Le politologue Vincent de Coorebyter le rappelle : « Une partie significative du jeu politique et électoral s'est toujours déroulée en-dehors des médias : dans les Maisons du peuple, au bistrot, dans les syndicats, et – plus récemment – sur les réseaux dits sociaux. »*

présents dans les médias, ces mêmes thématiques se sont imposées dans l'agenda politique autant que médiatique du nord du pays, et ont ainsi acquis une importance énorme aux yeux des citoyens. C'est ainsi, par exemple, que l'immigration apparaît comme le troisième thème qui comptera le plus pour l'électeur flamand

au moment de déposer son bulletin de vote dans l'urne en juin prochain, juste derrière l'avenir de la Sécu et les prix de l'énergie (et la sécurité de l'approvisionnement) (4). « Plus les journaux ou les télévisions s'attardent sur une question particulière, plus les gens estiment qu'elle est importante », souligne le politologue Stefaan Walgrave (Université d'Anvers), dans *Le Soir* (4). Ne nous y trompons pas cependant, relativise la sociologue Hein de Haas, spécialiste de la migration à l'Université d'Amsterdam, dans le même journal : *l'opinion des francophones à propos de l'immigration n'est pas fondamentalement différente de celle des Flamands. Mais, au sud du pays, le cordon sanitaire médiatique tient bon là où il s'est fragilisé en Flandre. Ce qui laisse l'extrême droite imposer le débat. Les autres partis embraient, se droitisent et finissent par légitimer les discours de plus en plus durs sur l'immigration. On le voit partout en Europe. »*

Donc : ce fameux cordon sanitaire médiatique est une des raisons de la faiblesse structurelle de l'extrême droite, et pas le couteau suisse capable d'en venir à bout.

### Cachez ces problèmes que nous ne voulons voir

Cela étant dit, certains s'inquiètent néanmoins de ses effets pervers.

Il aurait permis aussi, aux partis démocratiques francophones, de mettre sous le boisseau les problèmes vécus par les gens : « Les politiques francophones ont longtemps évité d'aborder les sujets délicats pourtant en lien avec les difficultés quotidiennes auxquelles sont confrontés les citoyens, surtout les plus fragilisés d'entre eux, c'est-à-dire ceux qui vivent dans des quartiers "difficiles", pointe de Coorebyter. Et ce sous

## En Flandre, l'ensemble des partis sont devenus, à des degrés divers, poreux aux thématiques de prédilection de l'extrême droite

phone ou immigré, ainsi que par rapport au thème de la sécurité, sont somme toute assez proches. L'échec de la lutte contre l'extrême droite serait donc à imputer, au moins en bonne partie, au fait qu'en Flandre, le cordon médiatique est inexistant, et que le seul fait de tenir l'extrême droite à l'écart du pouvoir ne suffit pas à l'endiguer.

### La droitisement des partis flamands

Il est vrai que nombre de partis sont devenus, à des degrés divers, poreux aux thématiques de prédilection de l'extrême droite, et puisque ses représentants sont régulièrement



*Le cordon sanitaire médiatique ne doit pas être un prétexte pour ignorer les problématiques vécues par les citoyens, et surtout par les plus fragilisés d'entre eux.*

⇒ prétexte que ces sujets sont en lien avec la délinquance, l'immigration, l'insalubrité, etc., et qu'ils sont donc chers à l'extrême droite. C'est une grave erreur : le monde politique se doit de tenter de résoudre ces problèmes sans les minimiser, mais en employant les mots justes, et en pointant les véritables causes, qui sont d'ordre socioéconomiques avant d'être "identitaires". » Empêcher un parti de s'exprimer, s'interdire de débattre avec un représentant de l'extrême droite, ce serait donc peut-être, aussi, se comporter en autruche face à une réalité et aux opinions d'une partie de la population, dont on court le risque de se déconnecter.

### Le cordon encouragerait la « paresse » des journalistes

Ces dernières années, du côté francophone, des journalistes et des responsables de médias tiennent des propos relativement critiques vis-à-vis du cordon sanitaire médiatique. « Une des essences de notre métier est d'être en phase avec les mouvements qui traversent la société. Aussi radicales que puissent être les opinions, nous ne pouvons les ignorer », avance ainsi Laurent Haulotte, directeur de l'information de RTL, dans *Les cahiers du CDJ* (5). « Je n'aime pas trop cette expression de cordon sanitaire médiatique, appuie Jean-Pierre Jacqmin, directeur de l'info de la RTBF, dans le même média. Le monde politique applique un cordon qui le concerne. Nous, notre position est davantage d'ordre légal qu'éditorial : nous ne voulons pas propager d'idées qui sont contraires à la loi. » « Eviter de donner la parole en direct à l'extrême droite, sans mise en perspective journaliste, n'empêche pas de traiter le sujet autrement, souligne François Brabant (lire son interview en p. 25). Ni de faire des reportages de terrain, y compris en allant à la rencontre des leaders de l'extrême droite. Ce qui doit guider le journaliste, c'est le respect de la



## DÉPASSÉ, LE CORDON MÉDIATIQUE ?

A l'heure des réseaux dits « sociaux », le cordon sanitaire médiatique tel qu'il est appliqué du côté francophone n'est-il pas dépassé par les faits ? Au lendemain des élections de 2019, ce fameux Zwarte zondag qui a fait couler tant d'encre, les commentateurs du nord du pays n'ont-ils pas, en chœur, attribué la victoire inattendue du Vlaams Blok (désormais rebaptisé Vlaams Belang) à sa présence massive sur Facebook ? Depuis, aussi bien le Vlaams Belang que les groupuscules d'extrême droite francophones (Chez Nous, Nation, Agir, Front National, Parti Populaire) se répandent sur les réseaux sociaux, et certains ont même créé leurs propres médias en ligne, tels Vlaams Belang TV/VBTV et Télé Nation Info, pour ne citer que ces deux chaînes YouTube. Ces réseaux « sociaux » servent de porte-voix aux partis antidémocratiques : ils peuvent y déverser sans limite leurs propos racistes, haineux et xénophobes, ainsi que leur profond mépris à l'égard des médias traditionnels qui appliquent le cordon sanitaire, du moins en Belgique francophone. Ils font mouche auprès d'une population qui, elle-même, est de plus en plus méfiante à l'égard de la presse mainstream qu'elle accuse de complaisance à l'endroit du pouvoir. Outre le fait qu'il permet à l'extrême droite privée d'accès aux médias traditionnels de se positionner en martyr du « système », le cordon sanitaire ne protège donc pas la population de la propagande de l'extrême droite et de la désinformation, puisqu'il suffit de surfer sur internet pour en être abondamment

arrosé.

« C'est vrai, consent Martine Simonis, de l'Association générale des journalistes professionnels de Belgique (AGJPB) : on pourrait considérer que le cordon sanitaire médiatique est battu en brèche par internet. C'est vrai aussi qu'il présente certains effets pervers, du moins s'il est mal compris et interprété comme une "interdiction" de parler de ou avec l'extrême droite, ce qu'il n'est pas. Mais il ne faut pas perdre de vue ceci : sur les réseaux sociaux, tout le monde peut lancer des "infos", y compris ceux qui n'ont que faire de la clause de responsabilité sociale qui s'applique aux journalistes, "professionnels" ou non-professionnels. Souvent, quand on va sur les réseaux sociaux, c'est pour trouver l'"info" qu'on a envie d'y trouver, qui va nous conforter dans notre opinion, nous offrir un entre-soi confortable. Les médias traditionnels sont certes imparfaits, ils font parfois des erreurs, mais il est clair que les journalistes qui y travaillent sont toutes et tous soucieux de respecter la clause de responsabilité sociale de la presse, qu'ils se sentent responsables vis-à-vis de leurs lecteurs et de la société. La majorité des gens savent cela : même s'ils surfent sur internet et s'abreuvent d'infos parfois contestables sur les réseaux, ils continuent d'accorder une certaine légitimité à la presse. Pas tous, bien sûr, mais quand même. Si les médias traditionnels se mettaient à donner la parole à des racistes à l'instar des réseaux sociaux, ils confèreraient à ces propos une légitimité que les réseaux sociaux n'offrent pas. »

Dépassé, le cordon sanitaire médiatique, à l'heure des réseaux sociaux ?



loi, bien entendu, mais surtout la déontologie, l'éthique personnelle et le sens de la responsabilité sociale. Dans les faits, pourtant, il faut bien constater que ces sujets "sensibles" sont peu évoqués dans la presse. J'ai l'impression que le cordon sanitaire médiatique encourage les journalistes francophones à la paresse : puisque ces sujets sont délicats à traiter, on ne les traite pas, c'est plus facile. » « La meilleure réponse contre l'extrême droite et la désinformation, c'est le journalisme de qualité, abonde Ricardo Gutiérrez (FEJ) : il faut, par exemple,



Faut-il appliquer le cordon sanitaire médiatique à Drieu Godefridi, le nouvel homme lige de la N-VA en Wallonie ? Pour la Coordination antifasciste de Belgique, notamment, la réponse est « oui ».

pouvoir démentir les affirmations des représentants de l'extrême droite que l'on aurait invités. Mais cela, ça demande beaucoup de travail, et aussi beaucoup de moyens. »

« Il faudrait pouvoir miser sur l'intelligence des gens – c'est d'ailleurs le principe de base de la démocratie, du droit de vote et d'éligibilité, conclut de Coorebyter. Des débats bien préparés avec l'extrême droite pourraient être très

quance, la prison, l'immigration - pour faire valoir ses arguments : il lui suffit d'évoquer l'expérience vécue, les affects, les ressentis. »

### Et si, au contraire, le cordon devait être renforcé ?

Pour qu'un éventuel débat avec un représentant de l'extrême droite soit utile, il faudrait d'abord que le média l'organise pour servir l'intérêt géné-

Setca (FGTB) et auteur de plusieurs ouvrages et articles sur l'extrême droite. A ses yeux, le cordon sanitaire médiatique est l'outil majeur de lutte contre l'extrême droite : il ne pourrait donc être question de l'abandonner ni de donner la parole à ses représentants, même en l'accompagnant d'un vrai travail journalistique. Au contraire, estime-t-il : il faudrait le renforcer en élargissant sa zone d'application : Theo Franken et Drieu Godefridi, pour ne citer qu'eux, devraient être privés d'antenne, et ce même s'ils appartiennent à la N-VA, c'est-à-dire à un parti dit « démocratique » (lire son interview en p. 18).

On le voit, le cordon sanitaire médiatique est sous tension : critiqué par les uns, porté aux nues par d'autres et, entre ces deux positions, toute une palette de nuances. Espérons que les prochains résultats des urnes ne rendent pas le débat plus brûlant encore... □

**« Un journaliste mal préparé ne pourrait pas se défendre face à un interlocuteur de mauvaise foi. D'autant que l'extrême droite n'a pas besoin de chiffres pour faire valoir ses arguments : il lui suffit d'évoquer l'expérience vécue, les affects, les ressentis »**

utiles, à condition bien sûr que l'objectif poursuivi par le média aille dans le sens de l'intérêt général, et qu'il ne s'agisse pas de se ménager un public « complaisant » ou de faire le « buzz ». On devrait pouvoir faire ce pari positif. Mais, pour cela, il faut se donner les moyens du démenti, il faut anticiper de manière à pouvoir démonter les arguments de manière efficace. Si on n'a pas ces moyens, faute de temps ou de compétences, alors il vaut mieux éviter, car un journaliste mal préparé ne pourrait pas se défendre face à un interlocuteur de mauvaise foi. D'autant que l'extrême droite n'a pas besoin de chiffres – sur la délin-

ral et la recherche de la vérité, pose en substance de Coorebyter, et non dans l'objectif de faire le buzz. Aux yeux de « Martin » (nom de scène), auteur de la conférence gesticulée « Moins con qu'un poisson – Pourquoi il ne faut pas débattre avec l'extrême droite » ce pré-requis n'est précisément pas garanti : « Les débats ne servent le plus souvent que l'hyperbole et se nourrissent de petites phrases-chocs : ce sont des shows, et non des émissions d'information », regrette-t-il en substance (lire son interview en p. 21). Un avis partagé par Julien Dohet, participant au Front Antifa Liège, secrétaire politique au

(1) Régulation, bulletin d'information trimestriel du CSA, n°46, octobre-décembre 2010.

(2) La lutte contre l'extrême droite en Belgique- II. Cordon sanitaire médiatique, société civile et services de renseignement, par Benjamin Biard, in *Courrier hebdomadaire* du Crisp 2021/39, n°2524-2525.

(3) Voir Le Grand Baromètre Ipsos-Le Soir-RTL-VTM-Het Laatste Nieuws, du 23 mars 2024 ; ainsi que le sondage De Standaard-VRT du 1 mars 2024.

(4) « Pourquoi les Flamands sont plus préoccupés par l'immigration que les francophones », *Le Soir* des 30 et 31 mars 2024.

(5) Interrogé par Grégoire Comhaire, « Trente ans de cordon, et combien encore ? » dans *Les cahiers du CDJ* n°247, mai 2022.

# « Les médias francophones donnent trop souvent la parole à l'extrême droite ! »

Julien Dohet est secrétaire politique au Setca (Syndicat des employés, techniciens et cadres de la FGTB), participant au Front AntiFasciste Liège 2.0, représentant FGTB au CA de RTC Télé Liège, et auteur de plusieurs ouvrages et articles sur l'antifascisme et l'extrême droite (1). Le cordon sanitaire médiatique, il y tient, et trouve même qu'il faudrait l'étendre et le renforcer.

Interview réalisée par Isabelle Philippon (CSCE)

**E**nsemble ! : En tant qu'administrateur de RTC Télé Liège, vous vous étiez abstenu, en 2019, de voter le rapport d'activité de 2018 de la chaîne qui, à vos yeux, avait rompu le cordon sanitaire médiatique...

**Julien Dohet** : Oui : la chaîne avait rompu le cordon sanitaire médiatique à l'occasion des élections communales d'octobre 2018. RTC Télé Liège couvre 54 communes de la région de Liège. En 2018, elle avait invité six partis qui se présentaient aux élections, dont le Parti Populaire. Il s'agissait d'un « faux direct », c'est-à-dire que le débat a été diffusé en différé, mais sans aucune contextualisation, aucun démenti, aucune coupure. Il s'agit donc clairement d'une rupture du cordon sanitaire médiatique. A l'approche des prochaines élections de juin, j'ai rappelé ma position. On m'a rassuré en me disant que les partis d'extrême droite seraient cette fois bien écartés de l'antenne.

**Le Front AntiFasciste Liège 2.0 dénonce régulièrement, sur sa page Facebook, ce que vous estimez être des ruptures du cordon sanitaire médiatique par la presse francophone. Vous avez une définition très large de ce qu'est le cordon sanitaire médiatique. Le Conseil de déontologie journalistique, comme d'ailleurs le Conseil supérieur de l'audiovisuel,**

préconisent simplement, pour leur part, qu'il ne faut pas donner la parole en direct aux partis antidémocratiques, sans contextualisation journalistique...

Mais on lui donne la parole en direct ! Je pense à ce reportage de la RTBF en mars 2023. Des représentants du Vlaams Belang manifestent au Mont des Arts, à Bruxelles, et le mouvement antifasciste riposte par une contre-manifestation. La chaîne publique couvre l'événement et, à cette occasion, recueille les propos de quelques intervenants. Elle commence par Jérôme Munier, président du parti d'extrême droite Chez Nous, qui est en train de tenter de se structurer ! Et cet individu n'est pas présenté comme le représentant d'un parti d'extrême droite ! Chez Nous s'est évidemment vanté d'avoir déjoué le cordon sanitaire. La FGTB a interpellé le CA de la RTBF, qui a répondu « *On débat du protocole électoral au sein de la RTBF* ». On espère qu'ils ont bien débattu et qu'on n'assistera plus à ce genre d'aberration à l'avenir...

Toujours à propos de Chez Nous : il s'agit clairement d'un parti d'extrême droite, personne ne le conteste. Or, *La Meuse* diffuse de plus en plus les sorties et les actions même insignifiantes de ce parti - telle cette action de collage d'affiches à l'effigie du parti dans le hall de l'Université de



Pour Julien Dohet, les médias traditionnels ont une conception trop lâche du cordon sanitaire médiatique.

Liège, en novembre dernier, affiches qui ont tout de suite disparu grâce à l'action de militants antifascistes – sous couvert d'information : ce journal joue ainsi avec les limites du cadre médiatique réglementaire. Une des techniques les plus connues des extrêmes droites pour contourner ce barrage démocratique est de faire parler d'elles dans les journaux. Directement ou indirectement, en bien ou en mal, avec comme objectif principal d'y faire passer leurs propres

communications en profitant du traitement paresseux et opportuniste des médias. *La Meuse* a été jusqu'à publier les visuels de campagne du parti Chez Nous dans son journal papier, et jusqu'à publier leur vidéo de propagande dans un article en ligne. On peut difficilement faire pire. Et ce n'est pas la première fois, c'est donc un choix éditorial qui commence à être assumé.

**A vos yeux, appliquer le cordon sanitaire médiatique, c'est faire l'impasse sur l'existence des partis d'extrême droite et leur programme ?**

La population a le droit d'être informée de ce qu'il se passe à Liège ; elle n'a pas besoin d'une couverture médiatique disproportionnée pour une action mineure, et surtout cette information n'a pas besoin d'être accompagnée du matériel de propagande de l'extrême droite. Pour en revenir à l'exemple dont je parlais ci-dessus, avouez qu'une page entière dans la presse papier sur le groupuscule Chez Nous, et ses vidéos de campagne relayées en ligne, tout ça pour quelques dizaines d'affiches et de flyers, déposés à l'Université de Liège, c'est bingo pour les fachos !

**Le front AntiFasciste Liège 2.0 a aussi dénoncé la rupture du cordon sanitaire médiatique lorsque le politologue François Gemenne débattait avec Theo Francken (N-VA) dans l'émission « Oui mais Nee » sur le plateau de LN24. N'est-ce pas pousser fort loin ?**

Theo Francken est bien un repré-

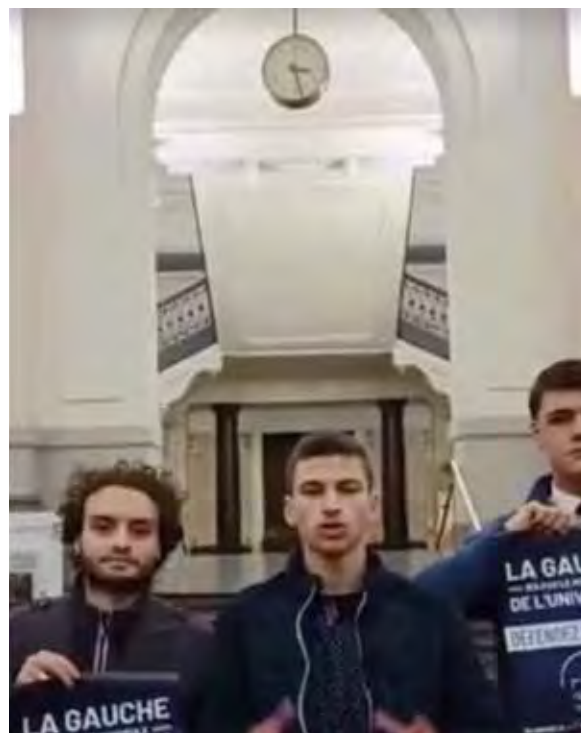
se sont structurés pour empêcher sa venue. La conférence n'a pas pu avoir lieu. Ce travail d'isolement est particulièrement important pour les empêcher de devenir fréquentables.

**En l'occurrence, Theo Francken a été membre du gouvernement fédéral et fait partie d'un parti très important en Flandre : son « isolement » ne vous semble pas voué à l'échec ?**

Quand la droite, sous prétexte de faire barrage à l'extrême droite, applique le programme de l'extrême droite de destruction des solidarités et des conquêtes sociales, cela crédibilise et rend plus acceptables les thèses de l'extrême droite : nos actions visent à dénoncer cela, et à faire en sorte que de tels discours, qu'ils soient proférés par la droite extrême ou l'extrême droite, ne soient pas considérés comme « normaux ». Il ne faut pas s'habituer à de tels discours, il faut inlassablement les dénoncer. C'est par ailleurs aussi valable pour la gauche...

**Les discours aux accents empruntés à l'extrême droite, vous en dénîchez aussi du côté francophone...**

Oui ! Passons sur Drieu Godefridi, le nouveau pantin de la N-VA en Wallonie : cet homme est clairement d'extrême droite, il ne faut plus le démontrer. Donc il faut bien entendu lui appliquer le cordon sanitaire médiatique. Mais il faut aussi dénoncer les discours d'autres partis traditionnels qui utilisent des éléments de langage de l'extrême droite. Je pense par exemple au président du



les immigrés, etc. se retrouvent dans les déclarations du MR. C'est cela le risque : la banalisation, la reprise des thèmes chers à l'extrême droite par les partis dits « démocratiques ». S'il militait en France, Georges-Louis Bouchez serait au Rassemblement National ; en Belgique, il est au MR.

*Sous couvert d'information, Sudinfo.be fait la pub du parti d'extrême droite Chez Nous.*

**Vous y allez fort ! Autrement dit, pour vous, le cordon sanitaire médiatique devrait aussi s'appliquer au président du MR ?**

J'admets que la question est délicate. Pour Francken et Godefridi, c'est oui sans hésitation. C'est aussi la position de la Coordination antifasciste de Belgique, qui regroupe les trois Régions du pays (2). Pour Bouchez, c'est plus compliqué, même si ses propos sont chaque jour plus problématiques...

**Le cordon sanitaire médiatique, a fortiori tel que vous l'envisagez, ne revient-il pas à entraver la liberté d'expression ?**

A l'heure d'internet, c'est de la bêtise de penser que le cordon médiatique est de nature à entraver la liberté d'expression ou serait une forme de censure. Tous les partis et leurs représentants, y compris les partis liberticides, bénéficient de tous les moyens d'expression sur les réseaux sociaux, leurs propres publications, etc. Mais autre chose est de les banaliser, de les normaliser, via des institutions médiatiques de référence.

**« S'il militait en France, Georges-Louis Bouchez serait au Rassemblement National; en Belgique, il est au MR. »**

sentant de l'extrême droite : ses propos, lorsqu'il était Secrétaire d'État à l'Asile et aux Migrations, sous le précédent gouvernement, sont on ne peut plus éloquentes. Il emprunte au lexique de l'extrême droite. Donc, oui, il faut l'empêcher de délivrer ces paroles choquantes, il faut l'isoler. Au début de l'année 2019, il a tenté d'organiser une conférence pour présenter son livre contre l'immigration. Le front antifasciste et nombre d'autres associations, dont la FGTB,

MR, Georges-Louis Bouchez, qui a déclaré avoir davantage de respect pour Eric Zemmour (NDLR : chroniqueur, essayiste et fondateur du parti d'extrême droite « Reconquête », candidat à l'élection présidentielle française en 2022) que pour Valérie Pécresse (NDLR : membre du parti Les Républicains, elle aussi candidate à l'élection présidentielle) : c'est grave ! Mais ça ne s'arrête pas là : nombre de positions de l'extrême droite sur les syndicats, les chômeurs,





*Si l'extrême droite en France se trouve à un tel niveau, c'est aussi grâce à la place qu'on lui accorde depuis plus de vingt ans dans les journaux et sur les plateaux de télé.*

⇒ Le cordon sanitaire médiatique, dites-vous, empêcherait la banalisation des idées de l'extrême droite. Mais ne le sont-elles pas, banalisées, depuis longtemps, au point d'avoir été largement récupérées par certains partis démocratiques, en Flandre surtout, mais aussi – vous l'avez souligné – au MR ? Il y a des gens qui se demandent effectivement où se situe la ligne de démarcation entre la gauche et la droite. En Flandre, c'est assez clair : la différence est ténue. Même le programme de Vooruit a des accents droitiers, notamment sur le thème de l'immigration. Du côté francophone, je l'ai dit, le programme du MR fait la part belle aux thématiques de l'extrême droite. Mais la droite n'est pas seule responsable de la montée du fascisme. La gauche elle-même ap-

ter, décoder les discours de l'extrême droite pour empêcher leur normalisation. Ce n'est pas au cours d'un débat que l'on peut démonter leurs arguments. La déconstruction doit se faire ailleurs. Le jeu médiatique est un spectacle. C'est pour le spectacle qu'on invite l'extrême droite sur un plateau ; c'est un jeu de dupes. On va à l'abattoir avec eux.

**Au printemps 2020, le magazine Wilfried a publié un entretien de Tom Van Grieken, président du Vlaams Belang. Cette interview était insérée entre d'autres articles d'analyse, et a fait l'objet d'un véritable travail journalistique.**

**Certains ont estimé qu'il s'agissait là d'une rupture du cordon sanitaire : vous aussi ?**

Même si l'interview du facho s'est accompagnée d'une analyse et d'un édito, ça reste lui donner la parole. On peut analyser ce que pense le Vlaams Belang sans lui donner une tribune. Il faut faire une analyse critique de ses publications et de ses programmes. Interviewer son leader, c'est le mettre sur un pied d'égalité avec les autres, c'est le normaliser. Le processus de banalisation commence par là, quand on intègre des représentants de l'extrême droite dans le jeu démocratique du débat, de l'interview, de la discussion. En France, si l'extrême droite est au niveau où elle se trouve, c'est parce que ça fait vingt

se terminer. Par contre, la société civile engagée dans l'antifascisme déploie plusieurs stratégies pour barrer le fascisme : veille sur les réseaux sociaux, organisations de concerts, de conférences, de manifestations, éducation permanente, etc. Et il faut aussi citer les mouvements féministes, internationalistes, etc. : l'antifascisme a plein de dimensions.

**L'« autodéfense » sociale, comme vous dites, contribue donc aussi, à côté du cordon sanitaire médiatique, à empêcher l'épanouissement de l'extrême droite en Belgique francophone. Y a-t-il à vos yeux d'autres facteurs qui interviennent ?**

J'insiste sur le fait que le cordon médiatique, ça fonctionne. La preuve, c'est que les partis antidémocratiques y sont farouchement opposés, et qu'ils crient victoire chaque fois qu'ils parviennent à le déjouer.

Les autres facteurs sont 1/ le tissu social et associatif avec un vrai travail de terrain, un vrai maillage des quartiers en Wallonie ; 2/ la mobilisation antifasciste ; 3/ le poids des organisations syndicales, de la gauche ; 4/ l'existence du PTB du côté francophone, qui offre une réponse à ceux qui se sentent trahis par les partis traditionnels. Je préfère que ces voix-là aillent à la gauche radicale qu'à l'extrême droite. L'extrême droite et la gauche radicale ne sont pas comparables. Leur projet de société est totalement différent ; 5/ le filet de la Sécu qui amortit les chocs. Mais ce n'est pas un hasard si l'extrême droite remonte, car ce filet présente de plus en plus de trous, et la gauche n'est pas innocente de ce point de vue ; 6/ le paysage de l'extrême droite est depuis toujours très morcelé en Belgique francophone, divisé en plusieurs groupuscules sans vrai leader et qui se bagarrent entre eux. □

**« Si la gauche faisait bien son boulot, les questions au corus du débat politique seraient d'ordre socio-économiques, et pas identitaires, institutionnelles... »**

plique des mesures de droite, et elle trahit sa base électorale. Si la gauche faisait bien son boulot, les questions au cœur du débat politique seraient d'ordre socio-économiques, et pas identitaires, institutionnelles...

**Pour en revenir à l'extrême droite : un « bon » débat télé, par exemple, avec de bonnes questions et un encadrement journalistique pointu, ne serait-il pas de nature à déstabiliser et décrédibiliser les représentants d'extrême droite ?**

Ce n'est pas sur un plateau de télé que l'on peut intelligemment décryp-

ans qu'on la banalise dans les médias. Après, il ne faut pas se plaindre si les gens pensent que ces partis sont comme les autres, certes un peu plus extrémistes, mais quand même...

**Ne vaudrait-il pas mieux interdire ces partis, puisqu'ils profitent de la démocratie alors qu'ils sont antidémocratiques ?**

Au Front AntiFa, nous pensons que c'est la réaction populaire d'autodéfense sociale qui doit s'appliquer contre l'extrême droite plutôt qu'une interdiction étatique. Car si l'État se mêle de ça, on ne sait pas où ça peut

(1) Julien Dohet est notamment l'auteur de « Dis, c'est quoi l'antifascisme » (Renaissance du livre, 2022). Il produit régulièrement des chroniques et des articles sur l'extrême droite et sur l'antifascisme : voir par exemple « L'antifascisme, le nouveau fascisme ? », dans *Aide-Mémoire* n°94 (octobre-novembre-décembre 2020), ou encore « Comment l'extrême droite belge francophone communique-t-elle sur la toile en préparation des élections de 2024 ? », Analyse de l'IhoES, no 224, 14 juin 2023.

(2) La Coordination antifasciste de Belgique a été inaugurée le 17 février 2024, à l'occasion du 5<sup>e</sup> anniversaire du Front AntiFasciste Liège 2.0.

# « De “retour volontaire” à “déportation”, le chemin est plus court qu’on ne croit... »

« Martin » - il se présente sous son seul prénom - est militant antifasciste, membre des « Chats errants », un collectif liégeois organisé autour d'une bouquinerie itinérante, et auteur de la conférence gesticulée « Moins con qu'un poisson – Pourquoi ne débat-on pas avec l'extrême droite ? ». L'extrême droite, explique-t-il, fait très adroitement passer certaines idées du statut d'« inacceptable » à celui d'« entendable ». Il faut donc la tenir à l'écart des médias.

Interview réalisée par Isabelle Philippon (CSCE)

**E**nsemble !: Avec votre spectacle « Moins con qu'un poisson », vous sensibilisez les spectatrices et spectateurs aux dangers de la banalisation de l'extrême droite. Et vous « jouez » pourquoi il faut l'écarter des débats dans les médias. Le cordon sanitaire médiatique, donc, vous y tenez ?

Bien sûr ! En débattant avec l'extrême droite, on contribue à la faire progresser. Parce que l'extrême droite n'a que faire de la vérité, et ne va donc pas hésiter à asséner ses mensonges. Et ces mensonges, le fasciste va les servir dans un habillement efficace, des mots simples, percutants, qui vont décontenancer n'importe quel adversaire qui voudrait argumenter plus finement (et donc de manière plus laborieuse). Et c'est ce langage-là qui va s'imprimer le plus facilement dans la mémoire des femmes et des hommes qui les écoutent, les regardent, les lisent. Car l'extrême droite sait où appuyer pour que « tout le monde » puisse se retrouver dans ses propos. La fonction du cordon sanitaire médiatique est de rendre possible un débat « sain ». Pour cela, il faut d'abord que les par-

ticipantes et les participants au débat partagent un socle de valeurs communes et partagées par tous. C'est le cas des partis démocratiques : tous partagent *a minima* le cadre démocratique. Cela dit, même lorsqu'ils se tiennent entre partis démocratiques, les débats me laissent dubitatif...

**Que voulez-vous dire ?**

Le débat nous est présenté comme un incontournable de la démocratie. Il faut débattre, avec méthode et rigueur, afin de faire éclater la vérité, et triompher la raison. En réalité, qu'est-ce qu'un débat ? Un débat, en tout cas tel qu'il est scénarisé dans les médias, n'est pas fait pour permettre

à celles et ceux qui y participent ou à celles et ceux qui y assistent d'éventuellement être séduits par les arguments d'un autre et, par conséquent, de faire peut-être évoluer leur propre vision. Cette conception « libérale » du débat, qui postule que chaque individu est rationnel et est à la recherche d'arguments rationnels susceptible de lui permettre d'adopter la position la plus... rationnelle et la plus bénéfique pour le plus grand nombre, se concrétise très peu dans la vraie vie, et certainement pas dans les médias. Lorsqu'on fait part de ses opinions politiques sur un plateau de télé ou dans la presse écrite, on ne cherche pas à convaincre, mais seulement à

**Lorsqu'on fait part de ses opinions politiques sur un plateau de télé ou dans la presse écrite, on ne cherche pas à convaincre, mais seulement à vaincre. A asséner des petites phrases choc, à l'« emporter » sur l'adversaire**

# CONFÉRENCE GESTICULÉE MOINS CON QU'UN POISSON

Pourquoi ne débat-on pas avec l'extrême-droite ?



L'affiche de la conférence gesticulée de « Martin », militant antifasciste.

⇒ vaincre. A asséner des petites phrases choc, à l' « emporter » sur l'adversaire. Donc, croire qu'un débat est de nature à faire changer les gens d'avis, c'est faire une première erreur : on n'y arrive pas dans les dîners de famille, encore moins dans le champ médiatique. Les organisateurs de ces débats audiovisuels, les instigateurs d'interviews dans la presse écrite, bref, les acteurs du champ médiatique veulent, avant tout, produire des spectacles susceptibles de faire de l'audience. Ils cherchent des acteurs à lancer sur un ring, dans l'arène. Le but n'est donc pas de contribuer à infléchir les positions en présence. Et c'est encore plus vrai quand l'un des débatteurs ou débatteuses appartient à une formation d'extrême droite, car les fascistes n'en ont rien à faire des éléments de base d'un débat

**L'extrême droite a une stratégie très efficace pour transformer des concepts initialement qualifiés d'inacceptables en idées acceptables, voire banales**

contradictoire que sont 1/ les faits, 2/ l'argumentation « honnête ». L'extrême droite est, par définition, menteuse et manipulatrice, et elle utilise nécessairement des arguments fallacieux et réducteurs pour faire valoir ses positions.

Donc : lorsqu'on discute avec une ou un représentant de l'extrême droite – comme d'ailleurs avec une ou un

représentant de n'importe quelle autre sensibilité politique si elle est éloignée de la nôtre -, on n'a pas la moindre chance de le ou la faire changer d'avis. S'il n'y avait que cela, ce ne serait qu'un moindre mal. Mais il y a pire puisque, je l'ai dit, en débattant avec l'extrême droite, on contribue à la faire progresser.

**Dans votre conférence gesticulée, il est beaucoup question de « fenêtre » ...**

J'évoque en effet la fenêtre d'Overton, du nom de ce juriste et politologue américain qu'on ne peut qualifier de « gauchiste » - il a terminé sa carrière comme Vice-président d'un *think tank* conservateur - qui a créé l'intéressant concept de « fenêtre d'Overton ». Que nous dit-il ? Qu'à l'intérieur de la « fenêtre », se nichent les idées considérées comme acceptables par l'ensemble des citoyens, qui vont constituer ce socle de valeurs communes sur la base duquel on peut discuter, et que l'on peut même remettre en question. Exemple : la « légitimité » de la voiture individuelle. Elle est de plus en plus remise en question, vu les défis climatiques et énergétiques, mais on peut en discuter. A l'extérieur de cette fenêtre, par exemple, l'inceste ou le cannibalisme. Personne ne va jamais proposer une « discussion » autour de ces deux notions-là, se demander s'il ne faudrait pas se réinterroger sur le bien-fondé ou non de l'inceste ou du cannibalisme : elles sont résolument à l'extérieur de la fenêtre. Mais les contours de cette fenêtre

sont flous et peuvent se déformer, ou alors, cette fenêtre peut aussi effectuer des déplacements dans le champ des idées. Certaines idées peuvent donc passer de l'intérieur à l'extérieur de la fenêtre, et inversement.

L'extrême droite a une stratégie très efficace pour faire passer ses idées du dehors à l'intérieur de la fenêtre. Parlons par exemple de la « dépor-

tation des étrangers » : quiconque utiliserait ce terme serait cloué au pilori, avec une belle unanimité. Cette notion semble en effet aux antipodes de la fenêtre d'Overton. Que font les émissaires de l'extrême droite ? Ils utilisent un autre mot, qui revêt une apparence beaucoup plus acceptable : certains parlent de « remigration » : certes, le mot fait quand même lever des sourcils, mais enfin, si l'on parle d'émigration et d'immigration, pourquoi ne pourrait-on pas parler de « remigration » ? Ajoutons à cela le qualificatif « volontaire », et voilà le concept qui se rapproche encore davantage des bords de la fenêtre. Pour lever les dernières résistances, utilisons plutôt les termes de « retour volontaire », voire « forcé » (ce n'est toujours qu'un « retour »), et le tour est joué : ces mots sont rentrés dans le vocabulaire du politiquement correct, la plupart des partis démocratiques l'utilisent sans susciter (trop) de cris d'orfraie. Fondamentalement, pourtant, l'acte reste le même : il s'agit de l'organisation, par l'Etat, d'une relocalisation de personnes en-dehors de ses frontières, pour une raison donnée.

Une autre stratégie consiste à marteler un concept au départ assez vague, en apparence assez « convenable », « intello », mais en réalité nauséabond, et qui à force d'être répété, débattu, interrogé, devient habituel, normal. Le « grand remplacement » illustre bien cela. La paternité du concept revient à Renaud Camus, un pseudo-intellectuel français. Son livre est farfelu, une imposture. Mais à force d'être évoquée par tout, tout le temps, cette expression est entrée dans le vocabulaire social et politique ; elle est devenue une notion acceptable, dont on peut débattre. Vous allez me dire : « *Oui mais on peut l'évoquer pour la contester !* » C'est effectivement ce que beaucoup font, en toute bonne foi. Mais l'important n'est pas que cette notion soit vraie ou fausse. Le fait est que cette expression cache un profond racisme, et c'est cela qui la rend inacceptable, et qui devrait la tenir éloignée de la fenêtre d'Overton...

**Il faut donc manier les mots avec prudence, et aborder les problèmes avec le champ lexical « juste »...**

Oui, c'est vital pour la démocratie ! C'est pour cela que l'extrême droite est dangereuse lorsqu'on lui laisse la parole : elle maîtrise à merveille la

stratégie du martellement, du remplacement de mots inacceptables par un vocable sur lequel elle colle un vernis de respectabilité, ce qui les rend acceptables. Si l'on parcourt les programmes électoraux de différents partis, et donc pas seulement celui de la N-VA mais aussi ceux du CD&V et du MR, on retrouve des points qui sont inspirés par l'extrême droite. A cela, on pourrait aussi m'opposer qu'« *il faut bien s'emparer des problématiques vécues, sur le terrain, par Mon-*

les médias plutôt que d'annoncer que « les journalistes devraient écouter et faire parler les gens ». Il existe des médias communautaires, dont certains sont de très bonne qualité, qui, par exemple, « parlent » aux Noirs, ou aux auditeurs d'origine arabe, ou aux étudiants. Leur point de vue est « situé », et considéré comme normal par leur audience. Le problème des médias *mainstream*, c'est qu'ils ont eux aussi un point de vue « situé », mais que celui-ci est présenté

**Dès le moment où l'on aborde la situation sous l'angle des identités, alors l'extrême droite devient un interlocuteur possible, voire privilégié, puisque le thème des identités, c'est son fonds de commerce**

*sieur et Madame Toulemonde vivant dans des quartiers "problématiques", et que donc, s'emparer des problèmes liés à l'immigration, c'est normal.* » Je réponds, mais non, pas du tout ! Bien sûr qu'il faut s'intéresser aux problèmes vécus par les gens dans les quartiers défavorisés (dans lesquels vivent aussi beaucoup de personnes d'origine étrangère, parce qu'ils sont moins chers que les quartiers huppés) ! Mais pas dans les termes imposés par l'extrême droite, c'est-à-dire pas sous l'angle de l'immigration, qui n'est pas le vrai problème.

**Une partie du problème ne réside-t-il pas justement dans le fait que l'on a passé trop longtemps sous silence certains problèmes trop « sensibles » ?**

Les médias se sont désintéressés trop longtemps des problèmes vécus par certaines franges de la population : les journalistes, pas nécessairement de manière consciente, invisibilisent les gens qui ne proviennent pas du milieu social « moyen-supérieur » duquel ils sont issus. On sait l'absence de diversité dans les médias, et c'est un vrai problème. Il y a un véritable angle mort médiatique : les journalistes n'abordent que les problèmes qui les concernent et ne s'intéressent qu'à ceux qui leur ressemblent – je caricature, mais à peine. Il faut donc prôner davantage de diversité dans

comme « neutre », alors qu'il n'est que le reflet de celui de la « bonne classe moyenne blanche » dont est issue l'immense majorité des journalistes. Il faudrait que les journalistes « marginaux », qui bossent dans des médias « communautaires » soient intégrés dans les équipes des médias « traditionnels » : alors, oui, on entendrait des voix réellement différentes, on aborderait l'actualité avec d'autres lunettes, sous d'autres prismes, avec d'autres angles d'analyse, d'autres positionnement.

Le monde politique s'est, lui aussi, désintéressé durant bien trop longtemps de nombre de problèmes vécus par les populations les plus fragiles. Mais les problèmes doivent être évoqués dans d'autres termes que ceux liés à l'immigration ! Les problèmes vécus là naissent sur le terreau des inégalités socio-économiques, et pas sur celui des identités : c'est donc à l'aide de concepts (et, surtout, de décisions) socio-économiques qu'il faut tenter de résoudre le problème. Par le biais d'une justice plus égalitaire, aussi. La question est complexe et multifactorielle. Mais dès le moment où l'on aborde la situation sous l'angle des identités, alors l'extrême droite devient un interlocuteur possible, voire privilégié, puisque le thème des identités, c'est son fonds de commerce. □

# « Le meilleur rempart à la désinformation, c'est le journalisme de qualité ! »

Ricardo Gutiérrez, secrétaire général de la Fédération européenne des journalistes (FEJ), ne voue pas un amour fou au cordon sanitaire médiatique : il nous explique pourquoi.

Propos recueillis par Isabelle Philippon (CSCE)

**S**i ce qu'on entend par « cordon sanitaire médiatique » consiste, pour un journaliste, à s'interdire de parler de l'extrême droite, ou à passer sous silence les opinions des extrémistes et de la frange de l'opinion qui lui est favorable, alors je suis résolument contre. En revanche, la loi condamne les propos racistes, xénophobes ou négationnistes, et qui incitent à la haine.

être absolue en-dehors de ce cadre. La Cour européenne des Droits de l'homme a clairement établi que cette liberté vaut aussi pour des opinions qui heurtent, choquent, inquiètent.

Certains interprètent le cordon sanitaire médiatique comme une interdiction de parler de l'extrême droite, et c'est problématique. Le CDJ ne parle d'ailleurs pas de « cordon mé-

diatique », mais bien de « responsabilité sociale du journaliste » : je préfère cette notion-là. Mais je suis quand même mitigé, parce qu'en vertu de cette « responsabilité sociale », le CDJ délivre une injonction négative : il faut *éviter* de donner la parole en direct. Du coup, par crainte ou par facilité, certains journalistes font carrément l'impasse sur les propos et les opinions des extrémistes, voire sur l'existence même de l'extrême droite : ils s'autolimitent. Cette attitude est tout à fait anti-journalistique. Le journaliste doit rendre compte de *tous* les courants d'opinion, du positionnement de *tous* les partis. Causer

avec les représentants de l'extrême droite, puis rendre compte de leurs propos en leur opposant une analyse approfondie, argumentée, basée sur les faits, ça c'est du journalisme. Mais cela demande des connaissances, du temps, de l'énergie, bref, des moyens : et c'est justement ce dont manquent parfois cruellement les journalistes... Inviter des représentants de l'extrême droite sur un plateau télé, même en direct, et que 20 journalistes se consacrent à *fact-checker*, à vérifier, à démentir leurs propos, voilà qui serait utile aux téléspectateurs ! Respecter le droit du public à être informé correctement et à connaître la vérité : c'est cela, l'essence de notre job. Cela n'a rien à voir avec le positionnement de ces médias, tel CNews, qui offrent une tribune permanente à l'extrême droite !

En tant que journaliste, on doit pouvoir se sentir libre d'aborder absolument tous les sujets. Mais il faut évidemment avoir les moyens de bien le faire.

Quand un média se dit « *N'invitons pas des extrémistes qui peuvent déborder* », c'est une forme de capitulation. Un processus d'évitement par lequel le journalisme renonce à assumer son rôle. Parfois, je ne suis pas loin de penser que le « cordon sanitaire médiatique » arrange bien les entreprises des médias : ça les dispense d'investir davantage dans les moyens humains.

Le meilleur rempart à la désinformation et à la propagande, c'est le journalisme de qualité. □

**La liberté d'expression, ça vaut aussi pour des opinions qui heurtent, choquent, inquiètent**



Ricardo Gutiérrez, président de la FEJ : « En tant que journaliste, on doit pouvoir se sentir libre d'aborder absolument tous les sujets. »

Le Conseil de déontologie journalistique (CDJ) précise, dans le Code de déontologie, que le journaliste ne peut diffuser d'informations attentatoires à la dignité humaine, qu'il doit éviter les stéréotypes et s'interdire toute incitation même indirecte à la discrimination, etc. Pas question, donc, pour un journaliste, de laisser passer des propos haineux, même tenus par d'autres, sans les « encadrer ». Je suis bien sûr totalement en phase avec la loi et les prescrits déontologiques : pas besoin de cordon sanitaire médiatique pour cela. Mais n'en profitons pas pour sabrer dans la liberté d'expression, qui doit

# Liberté d'expression et lutte contre l'extrême droite : les deux sont conciliables

Jean-François Dumont, ex-secrétaire général adjoint de l'Association des journalistes professionnels de Belgique (AJP), défend le cordon sanitaire médiatique. François Brabant, rédacteur en chef de *Wilfried*, ne le porte pas immodérément dans son cœur. Ils ont échangé leurs arguments – finalement plus proches qu'il y paraissait à première vue – pour *Ensemble ! Morceaux choisis*.

Propos recueillis par Isabelle Philippon (CSCE)

**E**nsemble ! Voici quatre ans, *Wilfried* publiait l'interview de Tom Van Grieken, président du Vlaams Belang (1). A l'époque, l'« affaire » avait secoué le landerneau médiatique, certains estimant que vous aviez rompu le cordon sanitaire médiatique...

**François Brabant** : Je veux être très clair : je suis un partisan intégral des lois contre le racisme, l'antisémitisme, le négationnisme, les appels à la haine, etc., que les tribunaux sont chargés de faire respecter. Mais pour le reste, je suis un partisan intégral de la liberté d'expression et de la liberté de la presse.

**Jean-François Dumont** : Pour ma part, je suis évidemment favorable aux lois que tu viens de citer, mais je suis aussi partisan du cordon sanitaire médiatique : on ne traite pas de la même manière un parti démocratique et un parti qui tient des propos qui porte atteinte à la démocratie.

**F.B.** : « Un parti qui porte atteinte à la démocratie » : comment tu définis cela ?

**J-F.D.** : Un parti islamiste qui prône des valeurs opposées à celles en vigueur dans notre société, ou un parti d'extrême droite qui tient des propos racistes ou prône l'exclusion, c'est assez reconnaissable, non ?



*Jean-François Dumont, journaliste et ex-secrétaire général de l'AJP, et François Brabant, rédacteur en chef de Wilfried. L'un défend le cordon sanitaire médiatique, l'autre n'aime pas l'interprétation extensive que trop de médias francophones en font. Au fond, leurs positions sont parfaitement conciliables.*

**F.B.** : Ce n'est pas toujours aussi clair. Certains tentent de mettre les partis d'extrême gauche dans le même sac... Le PTB, par exemple, ne porte pas un amour immodéré aux institutions parlementaires – c'est un euphémisme. Il s'insurge aussi contre la propriété privée. Ces deux points n'apparaissent évidemment pas noir sur blanc dans le programme du parti (de même que le programme du Vlaams Belang n'est pas ouverte-

ment raciste), mais ils n'échappent pas à ceux qui s'intéressent de près au sujet, qui se documentent. Les institutions parlementaires, ainsi que la légitimité de la propriété privée font pourtant partie des ciments de notre démocratie : va-t-on donc considérer, sur cette base, que le PTB n'est pas un parti démocratique ? Pendant des années, cela a d'ailleurs été le cas : au début des années 2000, le PTB était exclu de nombre de mé-

⇒ dias francophones de presse écrite et audiovisuelle, au prétexte qu'il était antidémocratique. L'attitude des journalistes francophones – et de leurs rédactions en chef – a commencé à changer quand les scores du PTB se sont mis à grimper : tiens tiens... En France, la macronie aime à parler, pour les diaboliser, de ces partis qui se situent « en-dehors de l'arc républicain » : cette expression vise certes l'extrême droite, mais surtout, la France Insoumise. Je donne cet exemple, non pas pour argumenter en faveur de l'exclusion du PTB ou de la France Insoumise des colonnes

en tant que journaliste, tu places l'extrême droite – j'y reviens, car le cas est plus clair – sur le même pied que les autres partis, tu la banalises. Et si tu l'exclus totalement, tu la victimises, tu la diabolises, et tu sembles mépriser son électorat, qui est aussi, pour une bonne part, du moins en Flandre, ton lectorat. Et ça on plus, ce n'est pas bon...

F.B. : Tu as tout à fait raison de souligner la difficulté de l'équation. Tu pointes ici la difficulté de parler à bon escient de l'extrême droite, et sur ce point, je suis totalement d'ac-

pas, on ne lit pas son programme, on n'analyse pas ses propos, on ne la rencontre pas. Je trouve au contraire qu'il faut la suivre de près...

J-F.D. : Je ne dis certainement pas que les journalistes doivent s'interdire de parler à certaines personnes ou de négliger certains partis : au contraire ! Il faut aller boire des pots avec des élus et des militants d'extrême droite !

F.B. : Carrément aller boire des pots ! Je ne vais pas jusque-là, moi... (sourire)

**Lorsqu'on commence à exclure, à priver l'un ou l'autre parti d'une visibilité médiatique sous prétexte qu'il n'est pas démocratique, on met le doigt dans un engrenage sensible, dangereux : qui va décider des critères, en fonction de quoi, où va-t-on s'arrêter ? (François Brabant)**

cord avec toi. Il faut à chaque fois se poser la question de « comment en parler », de « quelle est la meilleure manière de traiter le sujet pour que l'info soit utile à mes lecteurs, à la société », de « comment faire en sorte que cette interview ne soit pas une tribune libre », etc. Mais j'ai envie de dire que ces questions-là, il faut se les poser pour chaque sujet journalistique, pour chaque personne interviewée, et pas seulement lorsqu'on parle de l'extrême droite ou qu'on lui donne la parole. J'ai du mal à encaisser un principe qui t'interdirait, en tant que journaliste, de parler de tel ou tel parti, de rencontrer telle ou telle personne. Les francophones ont souvent une interprétation tronquée du cordon sanitaire médiatique : conçu à l'origine pour faire réfléchir les journalistes à la façon d'éviter de contribuer à la croissance de l'extrême droite, il s'est progressivement « sacralisé ». Il me semble que certains journalistes s'emparent du principe du cordon pour justifier une certaine paresse intellectuelle : on respecte le cordon sanitaire médiatique, donc on ne s'occupe pas de l'extrême droite, on ne s'y intéresse

J-F.D. : Et pourquoi pas ? Beaucoup de choses se livrent autour d'un verre, dans les bistrotts. Les journalistes judiciaires, c'est souvent là qu'ils en apprennent le plus : dans les cafés, avec leurs informateurs qui sont loin d'être toujours des anges...Le point essentiel à mes yeux, c'est le soin que l'on va apporter à la suite qu'on va donner à ces rencontres, au traitement des infos qu'on y aura recueillies.

F.B. : Alors on est d'accord ! L'un comme l'autre, à ce que je vois, nous sommes opposés à une approche ultra extensible du cordon sanitaire médiatique : pour moi, cette approche-là, c'est juste de la paresse intellectuelle. Il y a encore un truc qui m'exaspère : je n'arrête pas de m'indigner de la manière dont les médias belges – y compris les médias francophones qui respectent scrupuleusement le cordon sanitaire médiatique vis-à-vis du Vlaams Belang – rapportent sans prendre de gants les propos de Marine Le Pen, de Giorgia Meloni, de Benjamin Netanyahu : c'est paradoxal, non ? Un autre truc paradoxal : si on lit des citations de Jan Jambon et de Theo Francken, qui sont tous les



Wilfried a interviewé Tom Van Grieken au printemps 2020 : certains ont considéré qu'il s'agissait d'une rupture du cordon sanitaire médiatique.

médiatiques, bien au contraire, mais pour montrer que lorsqu'on commence à exclure, à priver l'un ou l'autre parti d'une visibilité médiatique sous prétexte qu'il n'est pas démocratique, on met le doigt dans un engrenage sensible, dangereux : qui va décider des critères, en fonction de quoi, où va-t-on s'arrêter ?

J-F.D. : A t'écouter, je pense qu'on ne donne pas la même définition au « cordon sanitaire médiatique ». Moi, je me réfère à ce que préconise le Conseil de déontologie journalistique, et il ne dit pas qu'il faut s'abstenir de parler de ceci ou de cela, d'Untel ou d'Unetelle. Mais bien qu'il faut veiller à mettre les choses en perspective, avoir une approche critique, argumentée, fouillée. Si,

deux membres de la N-VA, sans savoir qui les a prononcées, on pourrait facilement les attribuer à des élus du Vlaams Belang. Cela ne les empêche pas d'être invités sur des plateaux de grands médias francophones...

**J-F.D.** : D'accord avec toi : il y a un estompement des frontières qui brouille les choses. Mais il faut distinguer certains qui dérapent au sein de leur parti (il y a plusieurs exemples de ce type, et pas seulement à la N-VA), du parti lui-même. On ne peut pas affirmer que la N-VA est anti-démocratique. Donc, le cordon sanitaire médiatique ne peut pas s'appliquer de la même manière envers la N-VA qu'envers le Vlaams Belang. Mais si on invite un Jambon ou un Francken sur les ondes, alors, oui, l'interviewer doit être de qualité, et ne doit rien laisser passer. Un exercice très difficile, quand on est en direct... C'est justement pour cela que la déontologie journalistique exclut d'inviter des élus d'extrême droite dans des émissions, débats, interviews en direct.

**F.B.** : Je ne suis pas très à l'aise avec cette injonction négative – « On ne donne pas la parole en direct à l'extrême droite ». Elle est souvent interprétée comme une interdiction d'accorder une interview à quelqu'un d'extrême droite. Quand on dit que *Wilfried* a interviewé Tom Van Grieken, on n'a encore rien dit : comment lui a-t-on donné la parole, quelles questions lui a-t-on posées, quels autres articles accompagnent cet interview, cette interview a-t-elle une quelconque utilité, aide-t-elle à comprendre certaines choses ? C'est tout cela qu'il faut analyser avant de lancer l'anathème. On verra alors que cette interview est insérée dans un « objet », qu'elle est précédée d'un article, et suivie d'un autre. Quand on a un « objet papier » entre les mains, on le feuillette. Surtout un « objet » comme *Wilfried*, qui est illustré, dont le prix s'apparente à celui d'un livre (2) : on ne se contente pas de lire un seul papier – et heureusement car si on se contentait de lire l'interview de

## En excluant du pouvoir un parti qui fait beaucoup de voix, ne risque-t-on pas aussi de mettre le doigt dans un engrenage délicat ? Pourquoi ce serait plus clair, plus facile dans le domaine politique que dans le domaine médiatique ?

(Jean-François Dumont)

Tom Van Grieken, comme il n'est pas bête et qu'il veut éviter de choquer des lecteurs francophones, je peux concevoir que certains puissent trouver ses propos « acceptables ». C'est pour cette raison que nous n'avons pas publié l'interview sur le web, car sur la Toile, les habitudes de lecture (et de présentation de l'info) sont différentes ; chaque article est un tout, le lecteur zappe, on peut se contenter d'un seul article sur un sujet avant d'aller picorer ailleurs.

**J-F.D.** : C'est précisément ça que préconise le CDJ: il ne faut pas accorder d'interviews « nues », sans mise en contexte, sans accompagnement d'une analyse, aux partis qui attaquent la démocratie. Il ne faut pas donner de tribune libre à un parti d'extrême droite, lui donner l'occasion de déverser sa propagande haineuse, d'exclusion sans l'accompagner d'un travail journalistique. Au regard de cette recommandation, en effet, tu n'as pas enfreint le cordon sanitaire médiatique en interviewant Van Grieken, car ses propos étaient mis en perspective et étaient insérés dans un dossier.

**F.B.** : On aurait pu croire au début de notre conversation que nous avions des positions antagonistes, mais il semble que non, en fait... Encore un point sur lequel je voudrais insister : je suis absolument favorable au cordon sanitaire politique, qui est pour moi le seul cordon sanitaire qui vaille. C'est une particularité belge – tout à fait unique dans le monde – et je m'en félicite ! Tous les partis

politiques, même de droite, se sont engagés – certains ne l'ont pas ratifié formellement, mais jusqu'ici aucun parti n'a violé le principe - à ne pas faire alliance avec l'extrême droite, à quelque niveau de pouvoir que ce soit. Ce cordon politique s'est maintenu même quand les scores du Vlaams Belang ont atteint des sommets : c'est un tour de force. Quand on sait à quel point il serait facile pour la N-VA et le VB de former ensemble des majorités à différents niveaux de pouvoir, ça tient du prodige. Evidemment, si la N-VA tentait ce coup-là, elle ne tarderait pas à éclater sous le coup des tensions internes. Mais quand même...

**J-F.D.** : Donc, tu es un farouche partisan du cordon sanitaire politique qui consiste, pour les partis démocratiques, à ne jamais faire alliance avec un parti antidémocratique. Mais – je te prends au mot – comment définis-tu un parti « antidémocratique », sur la base de quels critères ? Tes réticences quant au « cordon sanitaire médiatique » ne valent-elles pas aussi pour un « cordon sanitaire politique » ? En excluant du pouvoir un parti qui fait beaucoup de voix, ne risque-t-on pas aussi de mettre le doigt dans un engrenage délicat ? Pourquoi ce serait plus clair, plus facile dans le domaine politique que dans le domaine médiatique ?

**F.B.** : Tu marques un point (*sourire*). C'est vrai que c'est compliqué... (*il réfléchit un moment*) Mais quand même : les politiques et les journalistes ont des responsabilités différentes. Les premiers dirigent la société ; les seconds ne font que la raconter... □

(1) « Notre horizon, c'est 2024 », Entretien de Tom Van Grieken par François Brabant, *Wilfried* n°11, printemps 2020.

(2) Le prix de *Wilfried* en librairie est de 19 euros.

**Si on invite un Jambon ou un Francken sur les ondes, alors, oui, l'interviewer doit être de qualité, et ne doit rien laisser passer (Jean-François Dumont)**